

RAPPORT ANNUEL  
2018-2019





The Annual Report of the National Circus School is published in English as well.  
[www.ecolenationaledecirque.ca/en/school/documentation](http://www.ecolenationaledecirque.ca/en/school/documentation) or contact us : [info@enc.qc.ca](mailto:info@enc.qc.ca)

Crédits : Rapport annuel de l'École nationale de cirque 2018-2019 / Coordination : Christophe Rousseau | Traduction : Susan Kelly  
Photos : Roland Lorente, Valérie Remise, Jean-Charles Labarre, Alex Legault, Sylvie-Anne Paré / Conception graphique : [www.spinprod.com](http://www.spinprod.com)

# TABLE DES MATIÈRES

1. Mission et résumé

---

2. Message du président

---

3. Conseil d'administration et comités

---

3. Équipe de direction

---

4. Message du directeur général

---

6. Faits saillants

---

- Présentation des programmes et services
13. Programmes de formation
14. Diplômés
17. Activités de recrutement

---

18. Recherche et innovation - CRITAC

---

21. Conservation et diffusion du savoir – La Bibliothèque

---

22. Services aux étudiants

---

23. Implication dans la communauté

---

- Financement et partenariats
24. Fondation de l'ENC
27. Financement public
27. Organismes associatifs

---

29. États financiers de l'École

---

45. États financiers de la Fondation





## I MISSION

D'envergure internationale, l'École nationale de cirque (ÉNC) est une institution dédiée à la formation d'artistes professionnels, de pédagogues, de créateurs et d'artisans en arts du cirque. L'ÉNC se consacre également à la recherche et à l'innovation ainsi qu'à l'acquisition, la préservation et la mise en valeur de ressources documentaires en arts du cirque.

## I RÉSUMÉ

En 2018-2019, l'École a accueilli plus de 150 étudiants de 8 provinces canadiennes et 25 nationalités. Depuis sa fondation en 1981, l'École nationale de cirque joue un rôle crucial en matière de développement des arts du cirque au pays et ailleurs dans le monde. L'École a formé près de cinq cents artistes de cirque et plus d'une centaine d'enseignants en arts du cirque. Précurseur du renouveau du cirque au Canada et en Amérique du Nord, l'École a contribué à l'émergence de plusieurs compagnies de cirque phare comme le Cirque du Soleil, le Cirque Éloize et Les 7 doigts de la main. Depuis longtemps l'une des références mondiales dans l'enseignement des disciplines circassiennes, l'École est désormais reconnue comme un centre international de recherche dans le champ des arts du cirque. Elle est plus que jamais un foyer d'innovation où des interprètes-créateurs, des concepteurs et des pédagogues se révèlent et s'épanouissent, stimulant la diversité des esthétiques et des formes du cirque.



## MOT DU PRÉSIDENT DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE ET DE SA FONDATION

Au terme de l'année 2018-2019, l'École s'est vue confirmer le renouvellement pluriannuel de ses permis d'enseignement tant à l'ordre secondaire qu'au collégial. Les exercices d'audit visant à évaluer la qualité de nos équipes, de nos lieux et du respect des obligations dictée par la loi de l'enseignement privé furent des travaux rigoureux et exigeants pour nos équipes. La délivrance des permis en faveur de notre institution démontre l'excellence et le sérieux que nous accordons à l'accomplissement de notre mission. Je salue le travail de toute l'équipe et tiens à exprimer notre reconnaissance auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour son soutien et sa confiance.

L'École s'est dotée, au cours de la dernière année, d'une politique visant à prévenir et combattre la violence à caractère sexuel. Le conseil d'administration, en adoptant cette politique, répondait aux exigences dictées par la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur, adoptée et sanctionnée en décembre 2017 par le gouvernement du Québec. De plus, à la demande du conseil d'administration, la direction de l'École a œuvré à l'élaboration d'une politique d'utilisation éthique des médias sociaux et un code de conduite professionnelle. Grâce à ces trois outils règlementaires, l'École encadre les comportements attendus des membres de ses communautés, précise les modalités de traitements des différends et œuvre à la prévention et à la sensibilisation. Avec l'existence de l'ensemble de ces outils, notre institution verra renforcer ses efforts pour assurer un environnement de travail et d'apprentissage sain et sécuritaire pour tous.

Je saisis l'occasion pour saluer et remercier le travail exceptionnel et le dévouement remarquable des membres du personnel de l'École : enseignants, employés de soutien, gestionnaires, conseillers artistiques et concepteurs travaillent avec un esprit de corps et rigueur au développement des élèves, des étudiants, des artistes et des pédagogues qui font preuve de motivation et de talent. Par leurs efforts, notre institution poursuit son développement et maintient les plus hauts standards en matière d'enseignement, de recherche et d'innovation.

L'appui financier public, essentiel à la réalisation de notre mission, était à nouveau au rendez-vous pour l'année 2018-2019. Nous saluons l'engagement politique et financier du gouvernement du Québec à la faveur de l'éducation et de l'enseignement supérieur qui a mené à un réinvestissement de l'État dans le réseau et bénéficié à notre institution. Nous sommes reconnaissants du soutien financier renouvelé pour l'année 2020 par le ministère de la Culture et des Communications et nous accueillons favorablement l'annonce de la tenue prochaine d'un audit auprès des bénéficiaires du programme. Celui-ci sera l'occasion pour nous de démontrer la qualité et la rigueur de nos programmes, mais également de sensibiliser le ministère à l'impérative nécessité de l'indexation et d'un retour aux ententes pluriannuelles de financement.

Notre reconnaissance va également aux bailleurs de fonds publics fédéraux, à Patrimoine canadien, au Conseil de recherches en sciences humaines et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada qui nous accompagnent par des ententes de financement pluriannuelles et des contributions indexées rendant possible la réalisation d'un portefeuille exceptionnel de projets de recherche.

En respect de notre plan stratégique, nous avons connu une avancée digne de mention en matière de développement de financement autonome en cours d'année. Je remercie sincèrement les membres du conseil d'administration et les personnalités d'affaires qui par leur générosité et leur engagement ont fait de la soirée-bénéfice de la Fondation, un vif succès ayant permis la collecte de plus de 260 000\$, un sommet inégalé. Un remerciement tout particulier à la Banque Nationale du Canada et son équipe des Comptes nationaux et Groupe de Financement Corporatif qui par leur appui ont grandement contribué à cette réussite collective. Nous remercions également notre partenaire institutionnel, le Cirque du Soleil qui depuis plus de 15 ans a contribué à notre campagne annuelle par un d'un don substantiel et annoncé la reconduction de son soutien pour la prochaine année. Notre gratitude s'adresse également aux nombreux donateurs individuels employés, artistes, diplômés et amis de la Fondation qui ont contribué à la campagne de cette année.

La gestion de l'École, toujours aussi saine, a permis à nouveau cette année d'assurer des résultats financiers équilibrés. Je remercie particulièrement les membres du conseil d'administration siégeant au comité des finances qui veillent avec rigueur à la santé financière de l'institution. La Fondation a terminé l'exercice, grâce au succès de ses activités annuelles de collecte de fonds et des rendements très favorables de ses fonds de placement, avec un excédent appréciable. Ceux-ci contribuent à l'essor de l'ÉNC, au fonds de bourses aux étudiants et le reliquat réinvesti dans des fonds de placement contribuant à la stabilité à long terme de l'institution.

Finalement, je remercie très sincèrement les administratrices et administrateurs du conseil d'administration. Collectivement, c'est près de 250 heures qui ont été consacrées bénévolement à la gouvernance de l'institution et à la sollicitation de généreux dons à l'un des programmes de collecte de fonds de la Fondation. Je salue la qualité de leur engagement et de leurs contributions qui rendent la poursuite de la mission de l'École possible et ses réalisations exceptionnelles.

Comme à chaque année, conformément à la loi québécoise sur le ministère du Conseil exécutif, nous certifions que les conseils d'administration de l'École et la Fondation n'ont constaté aucune situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts dans laquelle un de leurs membres se serait placé au cours de l'exercice 2018-2019.

Sébastien Guénette

# CONSEILS D'ADMINISTRATION<sup>1</sup> ET COMITÉS

## École nationale de cirque et la Fondation de l'ENC

**Sébastien Guénette, Président**  
Chef du contentieux  
JUUL LABS

**Catherine Laurin, Vice-présidente**  
Gestionnaire de portefeuille,  
conseillère en placements  
ANDERSON LAURIN GESTION DE PLACEMENT,  
BMO NESBITT BURNS

**Suzanne Bertrand, Trésorière**  
Directrice financière  
RODEO FX

**Sylvie Bovet, Secrétaire**  
Vice-présidente  
FRANSYLVAL INC

### MEMBRES

**Anthony Amiel**  
Président  
CORBEIL ÉLECTROMÉNAGERS

**Claude Bédard**  
Vice-président  
GESTION D'ACTIFS BURGUNDY

**Oana Frumosu**  
Vice-présidente – directrice division crédit  
BANQUE TD

**Marie-Pierre Hamel**, Représentante des parents  
CIRQUE-ÉTUDES SECONDAIRES

**Nadia Jubinville**  
Vice-présidente, affaires corporatives et juridiques  
secrétaire corporative  
GROUPE SOLOTECH

**Olivier Lachambre**  
Directeur principal services immobiliers  
CIRQUE DU SOLEIL

**Éric Langlois**  
Directeur général  
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

**Kristian Manchester**  
Directeur de création exécutif  
SID LEE

**Carol O'Sullivan**  
Designer

**Sarah Poole**, Enseignante,  
Représentante des employés  
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

**Karl Tabbakh**  
Associé directeur, région du Québec  
MCCARTHY TÉTRAULT

**James Tanabe**  
Consultant

### MEMBRES SORTANTS

Christian Jolivet  
Lidia Minicucci  
Karine Opasinski

### Comité exécutif

Suzanne Bertrand  
Sylvie Bovet, Secrétaire  
Sébastien Guénette  
Catherine Laurin  
Éric Langlois

### Comité finances

Suzanne Bertrand  
Claude Bédard  
Oana Frumosu  
Éric Langlois  
Catherine Laurin

### Comité des bourses

Sylvie Bovet  
Hélène Dufresne<sup>2</sup>  
Sébastien Guénette  
Éric Langlois  
Charles Vilaisak<sup>2</sup>

### Comité des investissements

Suzanne Bertrand  
Oana Frumosu  
Éric Langlois  
Catherine Laurin

### Comité de la collecte de fonds

Claude Bédard  
Sylvie Bovet  
Karl Tabbakh

<sup>1</sup> Membres élus à l'assemblée générale annuelle du 3 octobre 2019

<sup>2</sup> Membres invités

### ÉQUIPE DE DIRECTION<sup>1</sup>

Éric Langlois  
Directeur général

Daniela Arendasova  
Directrice des études

Estelle Clareton  
Directrice de la création

Jean-Philippe Dugré  
Directeur du développement et  
des partenariats

Christine Thibaudeau  
Directrice des services techniques et  
de production

Patrice Aubertin  
Directeur - Centre de recherche,  
d'innovation et de transfert en  
arts du cirque (CRITAC)  
Titulaire de la Chaire de recherche  
industrielle dans les collèges du CRSH  
en arts du cirque

<sup>1</sup> Équipe de direction au 1<sup>er</sup> septembre 2019



## MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

### INTRODUCTION

Nous sommes très fiers des réalisations de nos équipes. La présentation des informations dans ce nouveau format de Rapport annuel pour l'année 2018-2019 met en valeur l'immense travail accompli par le personnel pédagogique et les services qui le soutiennent.

Les spectacles de fin d'année, présentés au printemps, incarnent merveilleusement bien l'ampleur de tout le travail accompli. Aussi, l'année 2018-2019 s'impose comme un important jalon dans l'évolution de la création pour notre institution. En effet, suite à une grande réflexion réalisée avec la complicité de nos équipes, la formule des spectacles de fin d'année s'est redéfinie. Toujours à grand déploiement, le spectacle présenté à la Tohu rassemble dorénavant dans une seule création la cohorte des finissants de la formation supérieure. En juin 2019, le metteur en piste Alain Francoeur a créé dans ce nouveau format une œuvre inspirée des séries télévisuelles actuelles. Découpée en épisodes, *Où vont les fleurs* est une allégorie circassienne dans laquelle la fiction devient miroir d'une réalité vue au petit écran. Dans une forme résolument contemporaine, cette création a favorisé plus que jamais la transdisciplinarité dans une dramaturgie qui aura donné la part belle au travail collectif pour les 26 finissants de la 38<sup>e</sup> cohorte de l'ENC. Du même coup, l'École a renouvelé aussi le format des créations pour les étudiants de deuxième année de la formation supérieure. Présenté dans le contexte intimiste qu'est le studio Chapiteau de l'École, « Triptyque » est une proposition de courtes œuvres singulières, signées par trois metteurs en piste, avec la complicité des étudiants divisés en groupes de 8 à 10 artistes. L'École renforce ici la recherche-crédation et ajoute le cirque de petite forme dans le cadre de son curriculum d'apprentissage. Grâce au succès de cette première édition, nous nous félicitons de ce virage faisant une belle place à la création contemporaine, la recherche et l'innovation.

L'année 2018-2019 aura été aussi symbole de reconnaissance alors que la directrice des études, Daniela Arendasova, s'est vue décerner la prestigieuse distinction de Compagne de l'Ordre des arts et des lettres du Québec. Depuis plus de 30 ans, Daniela œuvre au sein de notre institution et cet honneur, reçu en mai 2019, souligne sa remarquable contribution au développement, à l'essor et à la réputation d'excellence des arts du cirque au Québec. Lors de la cérémonie, Daniela a remercié les nombreuses personnes qui ont contribué à ce succès en soulignant l'apport inestimable de son équipe pédagogique.

Ce sceau d'excellence se traduit notamment par le haut niveau qu'atteignent les artistes issus de nos formations. Trois diplômés se sont distingués en janvier 2019 en se partageant l'or, l'argent et le bronze lors de la 40<sup>e</sup> édition du prestigieux Festival Mondial du Cirque de Demain à Paris. Il n'est pas surprenant que nos diplômés soient grandement prisés par les employeurs. Tous ont intégré le marché du travail dans les mois qui ont suivi l'obtention de leur diplôme, maintenant un taux de placement de plus de 90%. L'embauche par les compagnies de cirque québécoises est soutenue, 50% de la cohorte 2018 y travaillent, alors que les autres jeunes artistes s'épanouissent au sein de compagnies internationales basées, entre autres, en Allemagne, en Australie, aux États-Unis, en France et en Suisse.

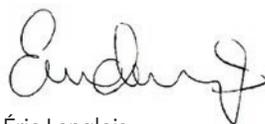
Le CRITAC, Centre de recherche, d'innovation et de transfert en arts du cirque de l'École, s'est vu octroyer par le gouvernement du Québec le titre de Centre Collégial de Transfert Technologique (CCTT). Cette reconnaissance institutionnelle appréciable s'accompagne d'un financement récurrent et d'un mandat élargi. Aussi, le CRITAC poursuit une croissance soutenue alors que son expertise est grandement sollicitée par les artistes, collectifs et compagnies circassiennes tant pour l'optimisation des processus d'entraînement et de création que pour de la gestion des risques, en passant par l'innovation et le développement des appareils et environnements de performance. Parmi les nombreux exemples de partenariat en recherche-innovation du CRITAC, citons à titre d'exemple le fil de fer autoportant, le cadre russe et le porte-bagage, trois éléments scéniques réalisés pour la création « Passagers » de Les 7 Doigts en tournée mondiale depuis novembre 2018. À cela s'ajoute des activités de transfert de connaissance par le biais de conférences scientifiques et des publications dont l'« Impact des arts du cirque dans la littérature physique des enfants » parue dans le prestigieux *Journal of Teaching in Physical Education*. À l'interne, le CRITAC a un effet indéniable sur l'émulation et la motivation dans les activités de formation alors que l'implication des étudiants et du personnel enseignant se mesure par nombre grandissant de projets de recherche.

Grâce au personnel de la bibliothèque et du CRITAC, en collaboration avec d'autres institutions circassiennes internationales, est né au cours de l'année la plateforme numérique collaborative CARP. Le Circus Arts Research Platform est un site internet d'outils documentaires voué à soutenir la recherche collégiale et universitaire en arts du cirque et à favoriser la diffusion du savoir.

Le plan stratégique de l'École nous amène à développer de nouveaux partenariats et à renforcer notre mission en ce qui a trait à la transmission et le transfert d'expertise pour les clientèles des communautés locales, nationales et internationales. Là où des enjeux stratégiques nous interpellent, nous agissons pour trouver des solutions structurantes. C'est le cas pour la formation loisir et préparatoire. En effet, au niveau national, le bassin de jeunes talents prêts à suivre la formation supérieure demeure un enjeu important de recrutement. Ayant été mandatés par le gouvernement du Québec pour « développer et structurer la filière de formation loisir, scolaire et préparatoire », nous travaillons à élaborer des solutions à long terme qui donneront un nouveau souffle à la reconnaissance et l'engouement pour notre discipline artistique. En concertation avec le milieu de la formation en cirque au Québec, nous avons mis en place des comités d'experts en pédagogie qui travaillent à l'élaboration d'un modèle de développement qui assurera une formation de qualité pour le développement des talents partout au pays. Les différents projets qui y sont associés, le plan cadre national du programme Cirque-études secondaires, la certification des enseignants et la certification des lieux de pratiques ainsi que le développement et la diffusion d'outils de formation sont autant de projets structurants qui porteront leurs fruits à moyen et long terme.

Outre les représentations scolaires des spectacles de nos étudiants, nos actions citoyennes se manifestent aussi avec le projet Art Nomade. Plusieurs enseignants de l'École s'impliquent et initient aux arts du cirque des jeunes élèves de niveau primaire issus du quartier Saint-Michel à Montréal. Ce projet est financé par le Cirque du Soleil dont nous félicitons l'implication et le remercions pour son soutien. L'École sillonne aussi le pays d'un océan à l'autre pour rencontrer les jeunes et les conseillers lors de la Tournée nationale de présélection à l'automne. De plus, dans le cadre d'un partenariat avec le Festival de cirque de St-John's à Terre-Neuve, des numéros de nos étudiants sont intégrés dans la programmation. Toutes ces initiatives sont portées par nos valeurs d'inclusion et de diversité et témoignent de notre attachement au territoire.

En terminant, je tiens à remercier tous les membres du Conseil d'administration de l'École pour leur soutien indéfectible et la très grande expertise qu'ils offrent si généreusement au sein de la gouvernance de notre institution. Ils sont à l'image de notre passé et de notre avenir, toujours audacieux et rigoureux dans la gestion et l'orientation de notre vaisseau.



Éric Langlois



# FAITS SAILLANTS 2018-2019

## PROVENANCE DES ÉTUDIANTS 21 pays et 5 provinces canadiennes

Allemagne, Australie, Belgique, Brésil, Chili, Corée du Sud, Émirat Arabe Unis, Espagne, États-Unis, France, Grèce, Guatemala, Haiti, Italie, Japon, Maroc, Mexique, Suède, Suisse, Ukraine, Canada – Alberta, Colombie-Britannique, Manitoba Ontario, Québec.

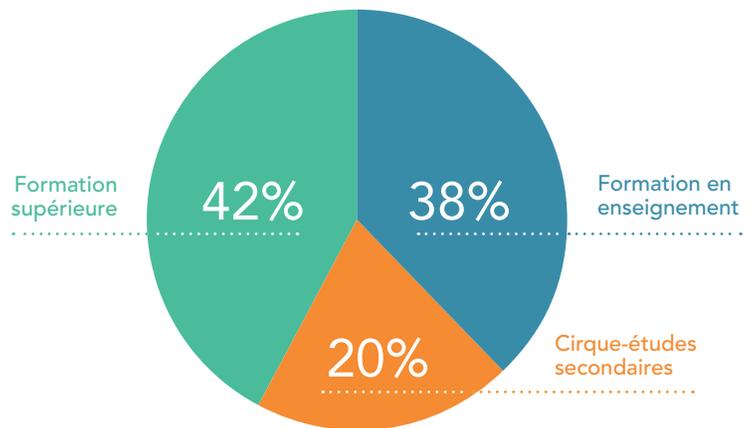


## ENSEIGNEMENT PROGRAMMES DE FORMATION

### Nombre d'étudiants

- 42 | Préparatoire et Cirque-études secondaires
- 90 | Formation supérieure - DEC Artistes de cirque
- 82 | Enseignement des arts du cirque - AEC

### Répartition par programme



**DIPLÔMÉS  
2018-2019**

**26 ARTISTES  
de cirque**

**8 CIRQUE-ÉTUDES  
secondaires**

**38 ENSEIGNANTS  
en arts du cirque**



## PRIX ET DISTINCTIONS



Guillem Cauchois (diplômé et ancien Lauréat), Laurence Tremblay-Vu, Nathalie Hébert (enseignante), Arthur Morel, Johanne Madore (conseillère artistique), Mizuki Shinagawa, Véronique Thibeault (enseignante) et Éric Langlois (DG de l' ENC)

### **PALMARÈS DES DIPLÔMÉS AU FESTIVAL MONDIAL DU CIRQUE DE DEMAIN À PARIS - FÉVRIER 2019**

Or, argent et bronze pour les diplômés au Festival Mondial du Cirque de Demain (février 2019)

**Arthur Morel-Van Hyfte (2015) -**  
**Trapèze-danse**

*Médaille d'or, Prix du Club du Cirque, Trophée de l'Association des acrobates de Chine*

**Laurence Tremblay-Vu (2013) - Funanbule**  
*Médaille d'argent, Prix Arte*

**Mizuki Shinagawa (2018) - Tissu**  
*Médaille de bronze, Trophée APM Productions, Trophée Compagnie Altitude*

### **PALMARÈS FESTIVAL INTERNATIONAL YOUNG STAGE BÂLE EN SUISSE - MAI 2019**

**Joachim Ciocca et Natalie Oleinik (2011) -**  
**Duo corde lisse**  
*Médaille d'or*

**Maxime Blanckharert et Nathan Briscoe (2017) -**  
**Cadres russe**  
*Prix Young Star*

### **CONCOURS DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE EN ARTS DU CIRQUE DE NIKOULINE EN RUSSIE - SEPTEMBRE 2019**

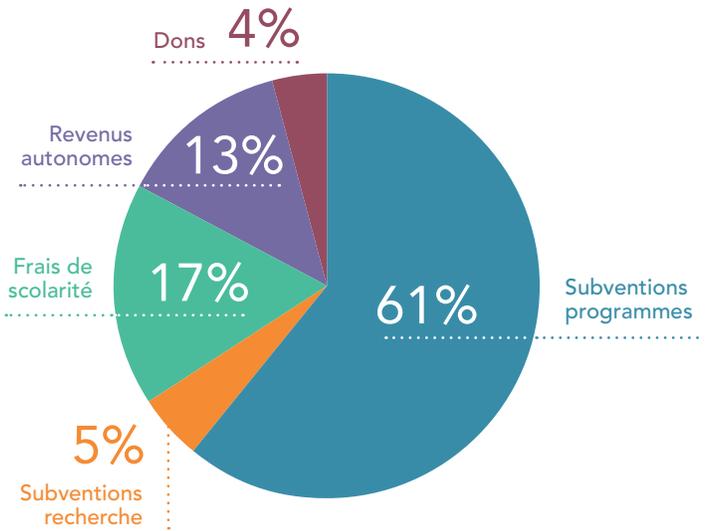
**Nicole Faubert et Guillaume Paquin (2015) -**  
**Sangles aériennes**  
*Prix du Cirque du Soleil, Prix Alexandro Grimallo, Prix Planet Circus, Prix du jury*



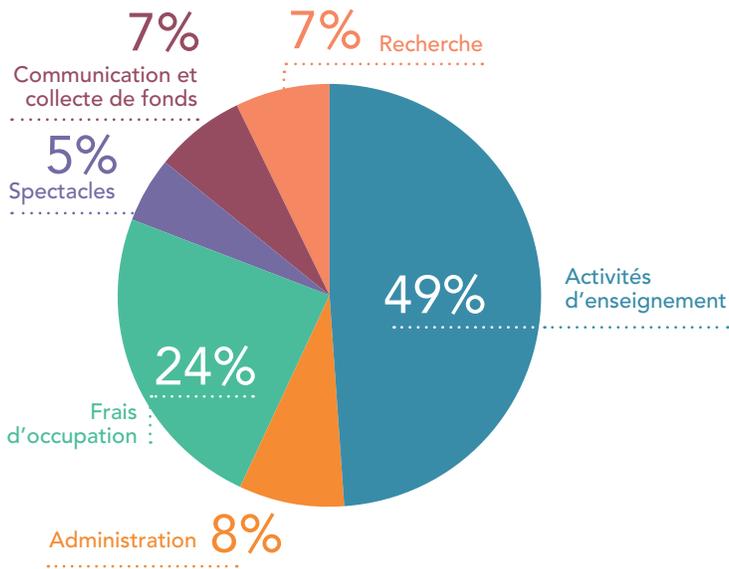
**Daniela Arendasova, Directrice des études de**  
**l'École nationale de cirque nommée**  
**Compagne de l'Ordre des arts et des lettres du**  
**Québec.**

## BUDGET ÉCOLE

### Revenus



### Dépenses



### EMPLOYÉS

88 | enseignants

30 | administration

Étudiants finissants 2019



Spectacles présentés à des groupes d'élèves de la rive-sud de Montréal, avec l'Orchestre symphonique de Longueuil dirigé par Marc David

# CRITAC

Le Centre de recherche,  
d'innovation et de  
transfert en arts du cirque

Le CRITAC est au cœur de l'écosystème  
de la recherche et du développement en  
arts du cirque au niveau national et  
international.

**14** | employés  
et stagiaires

**17** | chercheurs associés  
et en résidence

**49** | projets réalisés  
de 2012 à 2018

**43** | projets en cours  
depuis 2018

EN 2018, LE CRITAC EST DEvenu UN CCTT -  
CENTRE COLLÉGIAL DE  
TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

**20**  
PROJETS  
RÉALISÉS

**6**  
PUBLICATIONS  
SCIENTIFIQUES

**6**  
PARTICIPATIONS  
À DES  
CONFÉRENCES  
SCIENTIFIQUES



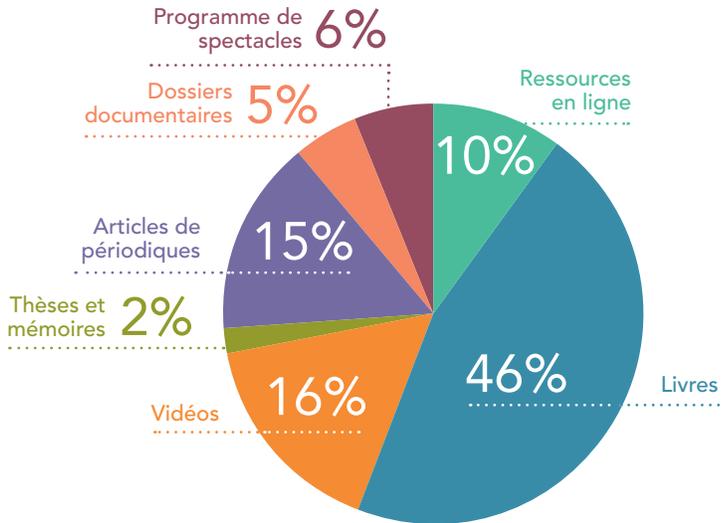
## LA BIBLIOTHÈQUE

### CONSERVATION ET DIFFUSION DU SAVOIR

Pôle de référence national et international pour la recherche et la diffusion des arts du cirque et son histoire au Canada, la Bibliothèque rend accessible la richesse de sa collection et son expertise avec l'ensemble de la communauté.

### COLLECTION

22 570 DOCUMENTS



### FRÉQUENTATION

**13 150 VISITES**

composé de 74% étudiants,  
17% enseignants,  
9% chercheurs et artistes  
et professionnels  
des arts du cirque

**2230 EMPRUNTS**

**2343 CONSULTATIONS**

**5 CONFÉRENCES**



Lancement avec trois institutions internationales d'une plateforme bilingue français/anglais pour la recherche scientifique en arts du cirque.

Accès à 120 profils de chercheurs, 2000 publications académiques et 200 collections de cirque importantes.

**CARP** CIRCUS ARTS  
RESEARCH PLATFORM

## LA FONDATION DE L'ÉCOLE

Les nombreux et généreux donateurs de la Fondation permettent d'apporter un soutien financier névralgique à l'École. Les bourses offertes aux étudiants, la contribution aux différents projets pédagogiques et artistiques ainsi que l'impact sur la qualité des services aux étudiants contribuent à ce que l'École, grâce à sa Fondation, maintienne les plus hauts standards tout en produisant annuellement la plus grande cohorte de diplômés en cirque sur la planète.

**1/4**

des étudiants de l'ÉNC reçoit une bourse

**37**

bourses d'une moyenne de 1800 \$

Grâce à l'événement célébrant l'excellence de la formation à l'École,

**50%**

des coûts de production du spectacle annuel ont pu être défrayés.

« UN SOUTIEN FINANCIER NÉVRALGIQUE À L'ÉCOLE »

Revenus 2018-2019 des activités de la Fondation

**520 000 \$**

Résultat de la Soirée-bénéfice du 5 juin 2019 :

**260 000 \$**



PRÉSENTATION  
DES PROGRAMMES  
ET SERVICES



# I ENSEIGNEMENT

## PROGRAMMES DE FORMATION ARTS DU CIRQUE

### FORMATION PRÉPARATOIRE - PFS

Ce programme s'adresse à des jeunes de 9 à 17 ans désirant pratiquer les arts du cirque de façon soutenue tout en poursuivant leurs études primaires ou secondaires dans un autre établissement d'enseignement. Il s'agit d'une formation parascolaire permettant de développer son plein potentiel pour se préparer à intégrer la formation Cirque-études secondaires ou la formation supérieure en arts du cirque. À raison de 13 heures d'entraînement par semaine, les soirs et les fins de semaine, le programme mise sur une formation des disciplines de base des arts du cirque et de la scène ainsi que sur l'acquisition d'une solide préparation physique.

### CIRQUE-ÉTUDES SECONDAIRES - CES

Le programme Cirque-études secondaires permet à des jeunes de 12 à 17 ans d'entreprendre une formation intensive en arts du cirque tout en poursuivant leurs études secondaires à l'École nationale de cirque. Ce programme à temps complet mène à l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec et prépare le candidat à la formation supérieure en arts du cirque. Le programme comprend l'enseignement en français des matières scolaires du régime pédagogique secondaire québécois, une formation technique et artistique dans les disciplines de base des arts du cirque, en danse et en jeu théâtral.

### FORMATION SUPÉRIEURE D'ARTISTE DE CIRQUE PROFESSIONNEL

#### Diplôme d'études collégiales en arts du cirque - DEC

Le programme de formation supérieure de niveau postsecondaire, d'une durée de trois ans, a pour but de former des artistes de cirque professionnels polyvalents, créateurs, capables d'interpréter des oeuvres de cirque de toutes formes. Le diplômé est apte à concevoir ses propres créations ou à participer activement à la démarche d'un créateur ou d'un collectif. Il est en mesure de bien gérer sa carrière, sa santé et sa sécurité. Ce programme combine la formation spécifique aux arts du cirque et la formation générale collégiale (MEES). Elle est sanctionnée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec qui décerne le diplôme d'études collégiales.

#### Diplôme d'études de l'École nationale de cirque – DEE

Ce programme est centré sur la formation spécifique aux arts du cirque et mène à l'obtention d'un diplôme d'études supérieures décerné par l'École nationale de cirque. Il est réservé aux étudiants internationaux ayant complété leur études secondaires ou l'équivalent, à l'exception des étudiants Français qui doivent s'inscrire au programme de DEC.



PROMOTION 2019 DE LA FORMATION SUPÉRIEURE DES ARTISTES DE CIRQUE



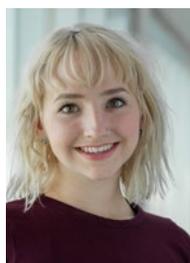
Nicolas Allard,  
trapèze ballant



Halle Baart,  
trapèze danse



Catherine Beaudet,  
main à main



Alyssa Bunce,  
cerceau



Cindy Dumont,  
tissu



Brittany Gee-  
Moore, corde lisse



Adam Grondin,  
cerceaux chinois



Éline Guélat,  
généraliste



Miho Inaba,  
roue Cyr



Ruben Ingwersen,  
monocycle



Félix Martin,  
diabolo



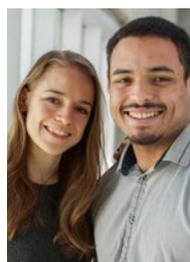
Sara McDonald,  
mât chinois



Jack McGarr et  
Lina Romero,  
main à main



Ron Oppenheimer,  
mât chinois



Michael Patterson  
et Joëlle Ziorjen,  
main à main



Basile Philippe,  
acrobatie



Célien Pinon,  
trapèze ballant



Clara Prezzavento,  
roue allemande



Luisina Rosas,  
roue allemande



Louana Seclet-  
Monhot, trapèze  
Washington



Jarrod Takle,  
équilibre



Sandy Tugwood,  
corde lisse



Madison Ward,  
corde lisse



John Witte,  
jonglerie

## FORMATION EN ENSEIGNEMENT

### ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES

INITIATEUR - NRC.0V

INSTRUCTEUR - NRC.08

FORMATEUR - NRC.09

Les programmes de formation d'initiateur, d'instructeur et de formateur en arts du cirque visent à former les professionnels de l'enseignement des arts du cirque afin de soutenir le développement de l'offre de services d'initiation et de formation en arts du cirque de qualité et sécuritaires. Ces formations sont sanctionnées par des attestations d'études collégiales (AEC) reconnues par le MEES.

L'École offre aussi une version en ligne du programme instructeur en arts du cirque en français et anglais. D'une durée de 17 semaines, la formule hybride prévoit des séances de formation en mode virtuel et une semaine de formation intensive en présentiel à Montréal à l'École ou, comme au printemps 2019, à l'École de cirque de Lausanne en Suisse avec 18 participants.

## PROMOTION 2019

### INSTRUCTEURS

Jérémie Boisier-Michaud, Heather Booth, Julieta Cambiasso, Stephanie Charmoille, Catherine Coutu, Marilyne Daoust-Hébert, Ciara-Louise Grey, Hannah Gumbrielle, Audrey Harel-Monpetit, Hannah Henze, Kimberly Hordal, Naël Jammal, Julien Marquette, Aubrey Marshal-Crowe, Sabrina Martino, Carla McCutcheon-Hass, Susan McDonagh, Emily McDonnell, César Guillermo Miranda Gil, Lisa Moore, Haley O'Connor, Mélissa Patenaude-Girard, Samantha Paul, Lora Ray Ramsey, Shaheen Saliahmohammed, Julia Schmitz, Jeff Spiers, Naomi Stager, Akilu Tsige, Dustin Vosper, Keely Whitelaw, Heather Woluschuk

### FORMATEURS

Nicolas Arnaud, Vicki-Anne Cliche, Jessica Kendall, Angelo Olivo, Maher Safar



Lausanne, mai 2019 avec 18 étudiants dans le programme Instructeur en arts du cirque





### CAMPS D'INITIATION

Sous forme de stage intensif, ces camps, d'une durée d'une semaine pour les 9 à 12 ans et de deux semaines pour les 13 à 17 ans, permettent de faire l'expérience de la formation professionnelle en arts du cirque. Les participants ont ainsi l'occasion d'en apprendre davantage sur les exigences requises par le métier et la formation ainsi que sur leurs habiletés et motivations personnelles. Au terme du camp, les participants souhaitant demander l'admission à un des programmes de l'École pourront participer à un concours d'entrée. 129 participants à l'été 2018.

### ACTIVITÉS DE LOISIR

Les activités récréatives offrent la possibilité aux jeunes de 4 à 17 ans de se divertir tout en s'initiant aux techniques de base en arts du cirque. Ces activités sont aussi destinées à développer la coordination, la concentration, la persévérance et les habiletés motrices. Toutes les activités se déroulent dans les studios de l'École nationale de cirque et des équipements de qualité professionnelle sont mis à la disposition des participants. 1407 participants ont été inscrits en 2018-2019



# ACTIVITÉS DE RECRUTEMENT

## LA TOURNÉE NATIONALE DE PRÉSÉLECTION

est une belle occasion pour les jeunes de partout au pays de faire évaluer leur potentiel lors de différents exercices physiques et artistiques, de rencontrer des enseignants de l'ÉNC et d'en apprendre plus sur les programmes de formation et sur la carrière d'artiste de cirque.

Les 12 villes canadiennes de l'automne 2018 étaient : Halifax, St-Jean (TN), Sherbrooke, Disraeli, Gatineau, Ottawa, Toronto, Hamilton, Winnipeg, Calgary, Vancouver et Montréal. 241 candidats inscrits et 111 participants ont été présélectionnés, soit pour le concours d'entrée (collégial ou secondaire), soit pour une place au programme préparatoire ou pour une place aux camps d'été intensifs.

## CONCOURS ÉLÈVE D'UN JOUR

L'École offre aux jeunes canadiens de gagner un concours pour vivre une journée comme élève à l'École nationale de cirque. C'est l'occasion de rencontrer les futurs artistes de cirque et leurs enseignants provenant de partout dans le monde, de découvrir le talent et la passion qui les animent, et de suivre l'intensité de l'apprentissage professionnel des arts du cirque!



## PORTES OUVERTES À L'AUTOMNE

L'École accueille le grand public et les candidats à découvrir les futurs artistes de cirque en entraînement et leur travail de création et de s'initier aux arts du cirque. Pour les deux portes ouvertes en septembre et en novembre, l'École reçoit plus de 600 personnes chaque année.



## RECHERCHE INNOVATION CRITAC

### MISSION

Le CRITAC a pour mission l'avancement et le transfert des connaissances en arts du cirque favorisant l'évolution de leurs pratiques et de leur enseignement, la diversification de leurs esthétiques ainsi que la mise en valeur de leurs bénéfices pour la société.

### VISION

Le CRITAC vise une reconnaissance mondiale par son engagement actif dans le domaine de la recherche appliquée, de l'innovation, de l'aide technique et de la formation dans le secteur des arts vivants soit au niveau de la recherche-crédation ou de la pratique sociale novatrice. Moteur de synergie entre les différents secteurs d'activités et niveaux institutionnels, le CRITAC est lié à des partenaires et collaborateurs nationaux et internationaux du milieu des entreprises créatives, de l'éducation collégiale et universitaire, des centres de recherche et du milieu communautaire dans tout ce qui touche à la performance humaine.

### RECONNAISSANCE

Preuve de reconnaissance accrue, le CRITAC a reçu récemment plusieurs bonnes nouvelles, notamment la reconnaissance du CRITAC comme Centre Collégial de Transfert de Technologie (CCTT). Depuis 2011, le CRITAC détient la Chaire de recherche industrielle dans les collèges du CRSH (Conseil de recherche en science humaine du Canada) pour les arts du cirque. Aussi, le CRITAC poursuit une croissance soutenue alors que son expertise est grandement sollicitée par les artistes, collectifs et compagnies circassiennes tant pour l'optimisation des processus d'entraînement et de création que pour de la gestion des risques, en passant par l'innovation et le développement des appareils et environnements de performance.

### SIX CHAMPS DE RECHERCHE :

Pédagogie

Écriture et dramaturgie

Santé et sécurité

Histoires et esthétiques

Innovations techniques

Technologies interactives et immersives



### LES PROJETS DE L'ANNÉE :

- Mesure des efforts dynamiques – planche coréenne
- Sept projets d'innovation ouverte en collaboration avec le Cirque du Soleil : Spider web, tenségrité, shadow track, aerial face, contorsion flottante, roue d'illusion et changement de couleur pour une corde lisse
- Développement d'un prototype trampo-mât
- Projet « Passagers » avec la compagnie Les 7 Doigts : fil de fer autoportant, cadre russe et porte-bagages
- Projet « Autochtone » avec la compagnie Les 7 Doigts : Qamutik et kayak
- Développement d'un bungee rotatif avec les Productions Haut-Vol Inc.
- Activités de formation sur les pratiques d'intégration du numérique en formation, création et diffusion d'oeuvre circassiennes
- Mise en place du protocole de test dans le projet d'évaluation de durée de vie utile des matelas de protection
- Premier schéma conceptuel du processus créatif dans le développement d'un modèle de la créativité auprès des directions, enseignants et étudiants
- Étude comparative des métiers à risque
- Développement d'un outil d'évaluation des charges en entraînements et en performances circassiennes
- Intégration des articles de médiation culturelle en histoire des arts du cirque au Québec
- Outil web facilitant l'intégration des arts du cirque en milieu scolaire
- Lancement du Circus Arts Research Platform (CARP)
- Dramaturgie du corps, de l'objet et de l'interdisciplinarité dans le cirque québécois contemporain
- L'initiation des enfants à la pratique des arts du cirque et ses effets sur la littératie physique, la créativité et la résilience
- La modélisation mathématique d'une planche sautoir
- Le développement d'une base rotative pour une planche sautoir
- L'évaluation des risques dans les systèmes de sécurité de type « coulisseaux » dans la pratique des sangles aériennes



## LES ACTIVITÉS DE TRANSFERT DE CONNAISSANCE :

### PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

- « Developing cognitive and motor creativity in children through an exercise program using non linear pedagogy principles ». Véronique Richard, chercheure du CRITAC
- « Factor structure of play creativity : a new instrument to assess movement creativity ». Patrice Aubertin, directeur du CRITAC, Dean Kriellaars, directeur scientifique du CRITAC et Véronique Richard
- « The impact of Circus Arts Instruction in Physical Education of the Physical Literacy of Children in Grades 4 and 5 ». D.J. Kriellaars, J. Cairney, M. A. C. Bortoleto, T. K. M. Kiez, D. Dudley, P. Aubertin
- « Don't take down the Monday bars, rapid systematic review of playground-related injuries ». N. Bergeron, C. Bergeron, L. Lapointe, D. Kriellaars, P. Aubertin, R. Fleet

### CONFÉRENCES SCIENTIFIQUES

- « Quand cirque rime avec risque ». Marion Cossin, ing. jr CRITAC
- « Bio-mécanique et artistes circassiens ». Marion Cossin
- « Innovation et créativité », IV seminarion internacional de circo, Horizontes educativos, Campinas, Brésil. Patrice Aubertin
- ComSCIconCan (Harvard University). No risk no cirque! Marion Cossin

### ACTIVITÉS DE FORMATION OU D'INFORMATION POUR LE PERSONNEL & ÉTUDIANTS DE L'ENC

- Le processus créatif en science en lien avec le cirque. Marion Cossin
- Innovation technologique et cirque. Marion Cossin
- Session d'idéation avec les étudiants du DEC II. Jean Thibault, chargé de projets du CRITAC
- Le parcours d'une idée. Véronique Richard
- Psychologie de la performance. Véronique Richard
- Magie 101. Joe Culpepper, chercheur associé
- Présentation recherche cirque. Adam Decker, chercheur optimisation de la performance

# CONSERVATION ET DIFFUSION DU SAVOIR

## LA BIBLIOTHÈQUE

Fondée en 2004, la Bibliothèque de l'École nationale de cirque possède l'une des plus importantes collections documentaires ouvertes au public en Amérique portant sur la pratique des arts du cirque d'aujourd'hui. Pôle de référence national et international pour la recherche et la diffusion des arts du cirque et son histoire au Canada, la Bibliothèque rend accessible la richesse de sa collection et son expertise avec l'ensemble de la communauté : grand public, professionnels, chercheurs et étudiants de toutes provenances.

L'équipe de la Bibliothèque de concert avec le CRITAC, le Centre de recherche, aura offert au cours de l'exercice, huit conférences ou ateliers tenus sous forme de panels, rencontres et discussions. La programmation et les sujets abordés auront été les suivants:  
*Processus de création en écriture : rencontre avec l'autrice Monique Polak* - janvier 2019  
*Rencontre avec la compagnie Cirque Le Roux* - novembre 2018  
*L'environnement c'est important* - avril 2019  
*La poésie recyclée - Blackout poetry* - par les étudiants CES - auteurs des textes - juin 2019

### LE CARP : CIRCUS ARTS RESEARCH PLATFORM

L'École nationale de cirque, représentée par le CRITAC et la responsable de son Centre de documentation, est membre fondateur de regroupement *Circus Arts Research Platform (CARP)* voué au développement d'une plateforme internationale d'outils documentaires disponibles en ligne gratuitement. Celle-ci vise à soutenir la recherche universitaire en arts du cirque. Les principales institutions partenaires et collaborateurs dans cette initiative sont le Centre national des arts du cirque (France), le Circus-centrum (Belgique) et le CircusInfo Finland (Finlande).

### COLLECTION PASCAL JACOB

C'est avec fierté que la Bibliothèque héberge et valorise l'exceptionnelle collection documentaire de Pascal Jacob, éminent auteur et historien des arts du cirque. La Collection Pascal Jacob est afférente au prestigieux Fonds Jacob-William déposé à la Tohu, qui est un des plus importants fonds privés d'œuvres consacrés aux arts du cirque.

La Collection Pascal Jacob regroupe plus de 5 000 documents en français, en anglais et dans d'autres langues, et est constituée essentiellement de livres, de livres anciens et rares, de programmes de spectacles et de festivals, de dossiers d'artistes et de compagnies, de cartes postales, de vidéogrammes, de photographies et de bandes sonores. Ces documents retracent l'histoire des arts du cirque en Europe et à travers le monde depuis la naissance du cirque jusqu'à nos jours.

### COLLECTION LÉON DUPERRÉ

Le Fonds Léon DuPerré (1886-1943) regroupe plus de 700 documents textuels et documents iconographiques constitués essentiellement de photographies, contrats de travail, correspondances, partitions musicales, programmes et affiches de spectacles qui retracent la formidable carrière de cet artiste de cirque québécois qui a pu se produire dans les plus grands cirque partout au Canada et aux États-Unis.



### NOUVELLE COLLECTION CIRQUE DU SOLEIL

La Bibliothèque de l'École nationale de cirque remercie chaleureusement le Cirque du Soleil pour le généreux don de sa collection documentaire de plus de 5200 livres et DVD des plus inspirants portant sur les arts du cirque, la danse, le théâtre, les beaux-arts, l'architecture, les sciences naturelles, ainsi que sur les mœurs et coutumes à travers le monde.

De plus, la collection héberge un joyau de plus de 500 documents portant sur l'enseignement de magie et l'histoire de grands magiciens d'hier et d'aujourd'hui à travers le monde.



## SERVICES AUX ÉTUDIANTS

### SANTÉ

L'École offre gratuitement sur place les services d'une clinique de thérapie sportive ainsi qu'un service de référence aux autres professionnels de la santé. Pour l'ensemble des étudiants inscrits à temps plein, c'est une moyenne de 25 traitements de physiothérapie par étudiant qui a été comptabilisée pour l'année 2018-2019. De plus, les services d'une clinique en médecine générale et de cirque sont offerts de façon ponctuelle à toutes les deux semaines sur rendez-vous, dans le cadre d'un projet du CRITAC et grâce à l'implication d'un médecin-chercheur urgentiste. Une travailleuse sociale est intervenue sur une base régulière pour 250 heures de consultation auprès de 47 étudiants.

### BOURSES

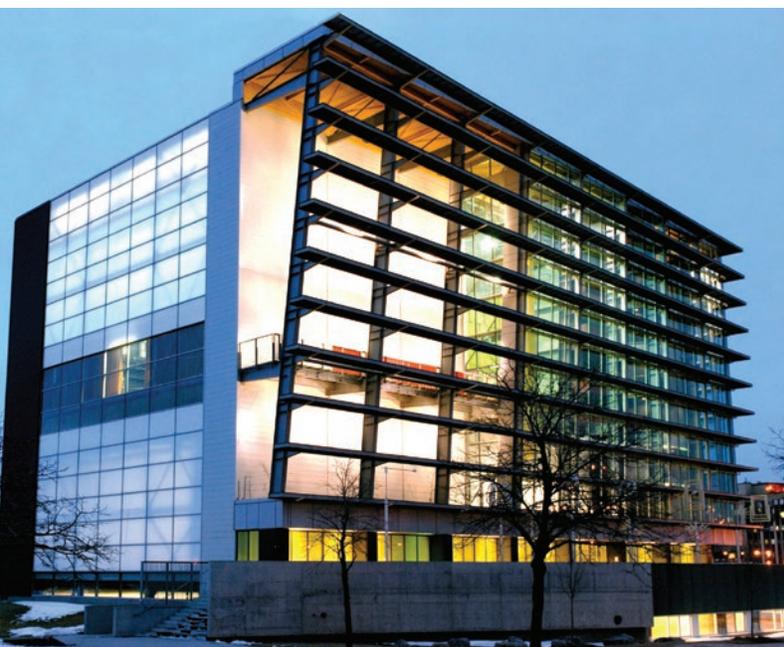
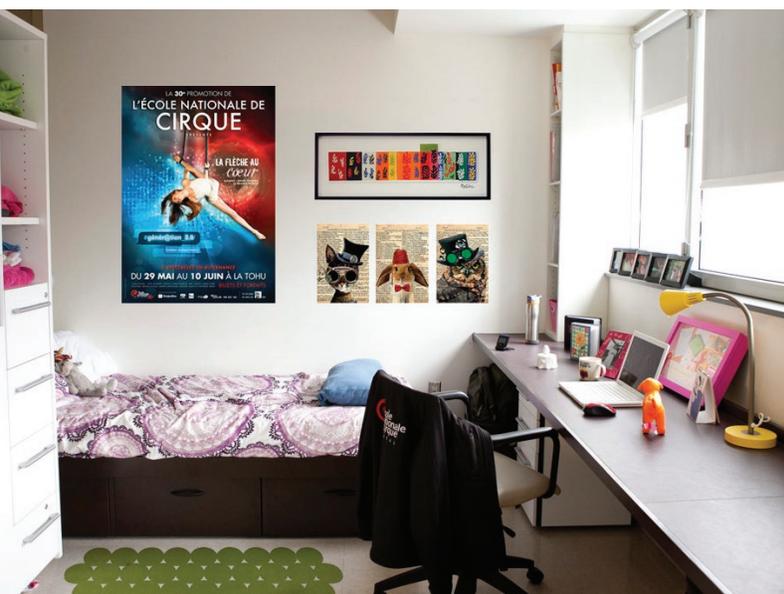
La Fondation de l'École nationale de cirque vient en aide aux étudiants n'ayant pas les ressources financières suffisantes pour poursuivre leur formation professionnelle à l'École, et ce, peu importe leur citoyenneté.

### HÉBERGEMENT

Liées à l'édifice principal, les résidences offrent aux élèves du Cirque-études secondaires un service d'hébergement complet (incluant les repas), pratique et sécuritaire sept jours sur sept. Les chambres, pourvues d'une salle de bain privée, peuvent accueillir jusqu'à trois élèves. 15 élèves ont pu avoir des services pendant l'année scolaire. Pour les deux camps pendant la période estivale, 81 jeunes de 9 à 17 ans ont pu bénéficier également des services d'hébergement permanent de l'École ou en format dortoir.

### SERVICE ALIMENTAIRE

L'École offre le service des trois repas de la journée à des prix modiques dans sa cafétéria grâce au prestataire de service alimentaire Bleu Lotus.



# IMPLICATION COMMUNAUTAIRE

## ACTIONS CITOYENNES

### SENSIBILISATION ET MÉDIATION CULTURELLE

Notre institution poursuit de nombreuses activités de médiation culturelle. Par celles-ci, l'École contribue à l'éveil culturel des jeunes de sa communauté et participe plus spécifiquement à faire découvrir, par ses activités reconduites année après année, à développer une culture des arts du cirque. Au cœur de ces activités, ce sont les étudiants, élèves, enseignants et créateurs de l'École qui sont mis à contribution. Pour les étudiants, comme pour le personnel c'est l'occasion de bâtir des ponts avec les communautés environnantes multiethniques et défavorisées. L'École aura au cours de la dernière année étendu son engagement social dans son milieu en s'associant au programme Art Nomade, une initiative du Cirque du Soleil qui célébrait en 2018-2019 sa 12<sup>e</sup> édition du programme. Au cours de l'année scolaire, six écoles primaires de l'arrondissement Villeray-St-Michel-Parc-Extension auront bénéficié de 140 heures d'initiation aux arts du cirque à 810 jeunes âgés de 8 à 10 ans.

L'École aura offert dans le cadre de différents événements promus par ses partenaires (associations communautaires, Tohu, Place des Arts, Division des grands parcs de la ville de Montréal) pas moins de 125 heures d'activités d'initiation auprès de plus de 1 450 jeunes âgés de 4 à 17 ans.

À nouveau cette année, l'École avec la collaboration de la Tohu aura offert à petit prix plus de 600 entrées à des jeunes d'âge scolaire, permettant la découverte du cirque à travers le spectacle annuel des finissants de l'École.

### SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DU CIRQUE AU CANADA

Du 28 au 30 septembre, l'ÉNC prenait part à la première édition du Festival international de cirque de St John's, Terre-Neuve, une initiative de Anahaero White-Malone, diplômée 2002 de l'ÉNC, artiste de cirque et propriétaire d'une école de cirque. Dans le cadre de ce festival, nous avons tenu des auditions auprès d'une quinzaine de jeunes talents locaux. Trois de nos étudiants ont participé à une création aux côtés de trois de nos diplômés et le St John's Symphony Orchestra devant une salle comble. Finalement, Éric Langlois, directeur général a participé à une plénière portant sur les enjeux de développement en région atlantique.



### DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE DE FORMATION EN CIRQUE DE LOISIR ET PRÉPARATOIRE

En juin 2018, l'ÉNC s'est vu confier le mandat par le ministère de la Culture et des Communications du Québec le soutien du milieu au développement de la formation en cirque de loisir et préparatoire au Québec. Le projet s'échelonne jusqu'en 2022 et bénéficie d'un financement de 1 M\$. Ce dernier vise notamment l'élaboration d'un plan cadre de formation, d'un programme de certification et de reconnaissance des acquis du personnel enseignant et d'un programme de certification des espaces d'enseignement, l'identification d'un modèle de réseau de formation, la création d'outils de formation et des activités de promotion de la pratique du cirque et la concertation des parties prenantes. Dès le départ, à l'automne 2018, un comité de pilotage ainsi qu'une équipe de projet, un échéancier et des livrables définis ont été mis en place. Les devis des premiers livrables ont été produits et des offres de services sollicitées.

# FINANCEMENT ET PARTENARIATS

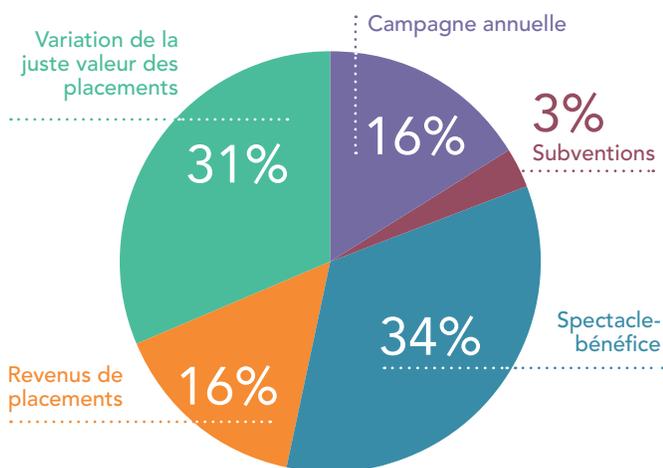
## LA FONDATION DE L'ÉCOLE

Les nombreux et généreux donateurs de la Fondation permettent d'apporter un soutien financier névralgique à l'École. Les bourses offertes aux étudiants, la contribution aux différents projets pédagogiques et artistiques ainsi que l'impact sur la qualité des services aux étudiants contribuent à ce que l'École, grâce à sa Fondation, maintienne les plus hauts standards tout en produisant annuellement la plus grande cohorte de diplômés en cirque sur la planète.

## LES REVENUS DE LA FONDATION

Les revenus issus des initiatives de collecte de fonds ont totalisé plus de 520 000 \$ en 2018-2019. Outre ceux-ci, la Fondation peut compter sur les revenus provenant de ses différents fonds de dotation pour soutenir l'École et ses étudiants.

SOURCES DE REVENUS



## L'IMPACT DES DONS

La Fondation s'assure annuellement que l'ensemble des fonds recueillis grâce aux contributions des donateurs et aux revenus de ses fonds de dotation soient alloués aux fins désignées par ceux-ci et selon les priorités de l'École.

Afin d'attirer les meilleurs étudiants au monde, il est important pour l'École d'offrir un programme de bourses performant. Le principe d'accessibilité défendu permet à chaque étudiant admis dans un programme de formation de le poursuivre sans préoccupations financières.

En 2018-2019, les 37 bourses versées ont totalisé 67 250 \$ pour une moyenne de 1818 \$ par étudiant.



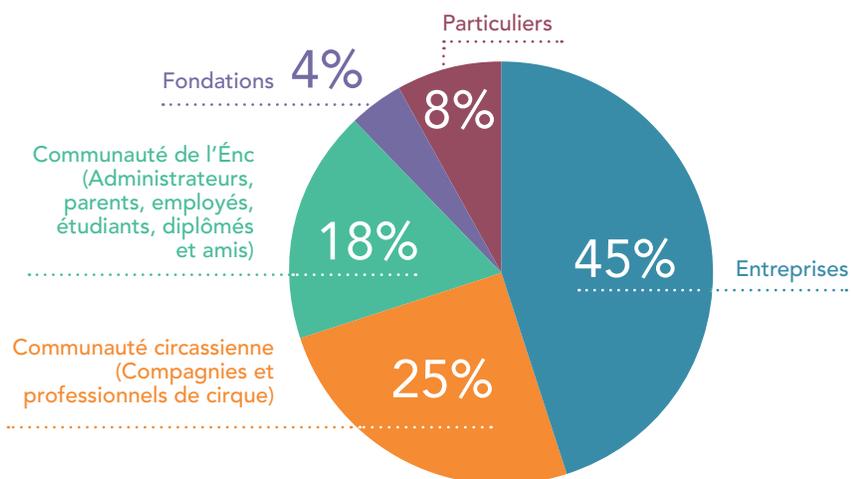
## LA SOIRÉE-BÉNÉFICE

Le travail du comité d'honneur de notre 27<sup>e</sup> Soirée-bénéfice tenue à la Tohu le 5 juin dernier a permis à l'événement de récolter plus de 260 000 \$. Grâce aux profits de cette activité, la Fondation est fière de contribuer à la production du spectacle annuel qui permet aux étudiants d'intégrer leurs apprentissages dans le cadre d'une production complète devant près de 15 000 spectateurs. Dans la préparation à l'accession à la profession d'artistes de cirque, la représentation devant public est une formidable expérience pédagogique et artistique qui témoigne de l'incroyable talent de nos finissants et de la qualité de la formation reçue à l'École nationale de cirque.

## REMERCIEMENTS

La Fondation tient à remercier tous ses donateurs et partenaires financiers de leur indéfectible soutien au cours de cette année scolaire marquée de grands succès. Soulignons particulièrement cette année l'impact de Patrick-Claude Dionne et toute l'équipe des comptes nationaux de la Banque Nationale du Canada dont la contribution à notre soirée-bénéfice annuelle via les revenus de la première édition de leur tournoi de golf a su insuffler un renouveau à cet événement.

### SEGMENTS DE DONATEURS



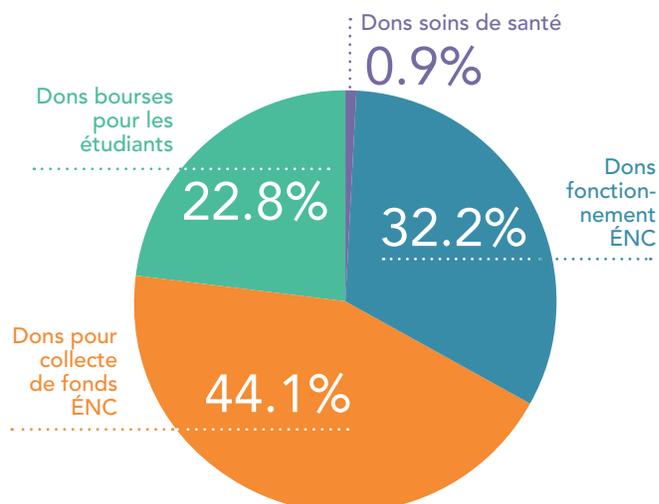
**1/4** des étudiants de l'ÉNC reçoit une bourse de la fondation.

**50%**

des coûts de production du spectacle annuel de l'ÉNC sont défrayés grâce aux produits de la soirée-bénéfice de la fondation.



### RÉPARTITION DES DONS À L'ÉNC



# LES DONATEURS DE LA FONDATION

Grâce à la générosité de nombreux individus, compagnies, fondations et bénévoles, la Fondation peut continuer à soutenir l'École dans sa mission d'excellence pédagogique et artistique afin que de jeunes talents de partout puissent se réaliser et rayonner. Nous remercions sincèrement tous les donateurs qui contribuent à concrétiser les rêves de ces futurs artistes de cirque.

## CERCLE DES GRANDS DONATEURS

50 000 \$ ET PLUS

Banque Nationale  
du Canada  
Groupe Cirque du Soleil

## CERCLES DES MÉCÈNES

10 000 \$ - 24 999 \$

BLG  
CORBEIL ÉLECTROMÉ-  
NAGERS  
Fondation RBC  
Mécénat Placements  
Culture  
Solotech

## CERCLE DES PARTENAIRES

5 000 \$ - 9 999 \$

Anonyme (1)  
Carol O'Sullivan  
Gestion d'actifs  
Burgundy  
Gildan  
McCarthy Tétrault  
Power Corporation du  
Canada  
Sid Lee

## CERCLE DES AMBASSADEURS

2 000 \$ - 4 999 \$

Anderson Laurin Gestion  
de placements BMO  
Nesbitt Burns  
Avison Young  
Banque HSBC Canada  
BMO Marchés  
des capitaux  
Bombardier  
Cascades  
CCR Mécanique  
Cogeco  
David L. McAusland  
Deeth Williams Wall  
Deloitte  
Devencore  
Distinctive Appliances  
Farris, Vaughan,  
Wills & Murphy  
FBL  
GPL Assurance  
Groupe Censeo  
Groupe conseil ERA  
Groupe Module  
Construction

Hélène Blackburn  
IMK  
La Fondation communau-  
taire juive de Montréal  
MNP  
National  
RailTerm  
Rhodri Harries  
Société en commandite  
services S&E  
Sylvie Bovet  
TD Securities  
The Vetta Group  
Thornton Grout Finnigan  
Torys  
Venmar Ventilation ULC  
Whirlpool  
William Aziz

## CERCLES DES MAÎTRES DE PISTE

1 000 \$ - 1 999 \$

Anonyme (2)  
Avicor  
Bruno Bougie  
Caisse d'économie  
solidaire Desjardins  
CBRE  
Charles Martin  
Chernos Flaherty  
Svonkin  
Christine Thibaudeau  
Christophe Rousseau  
CIBC  
Cirque Éloize  
Compagnia Finzi Pasca  
Cofomo  
Conseil en gestion de  
patrimoine iNFiNi-t  
Éric Langlois  
KC Welding Limited  
LANDR  
Léonne DuPerré  
Luc Maurice  
Marc-André Goyer  
Miller Thomson  
Oana Frumosu  
Outbox Technology  
Patrice Aubertin  
Patrice Blain  
entrepreneur électricien  
Prévost Fortin D'Aoust  
Roger Berthelot  
Roger Hobden  
Rogers  
Sébastien Guénette  
Vézina assurances  
Vincent Lafleur Traiteur  
Willis Towers Watson

## CERCLE DES SUPPORTEURS

500 \$ - 999 \$

3320294 Canada Inc.  
Action Sport Physio  
Centre-Ville  
Amalgame Coaching  
Amyot Gelinas  
Artopex  
Banque UBS  
BCF Avocats d'affaires  
BDC  
BDO  
Cargolution  
Carly Fridman  
CDPQ  
Claude De Gagné  
Christian Jolivet  
Cime Décor  
Construction Billy  
Charbonneau  
Couvre-Planchers  
Labrosse  
CTM Household  
Appliances  
Cuisines Modena  
Denis Chaurette  
Diane Quinn  
Diane Stewart  
Dominique Caron  
Dominique Hamel  
Douglas Woodridge et  
Amanda Patterson  
EBI MONTRÉAL  
Eddyfi Technologies  
Edelman  
Emblm  
Énergir  
Fany O'bomsawin  
Fibretoire  
Fidelity Investments  
Franck Amiel  
Frédéric Pelaez  
GDI Services  
Guy Côté  
Isabelle Gladu  
Jacques Amiel  
Jacques L. Charuest  
Jaque Paquin Design  
Korn Ferry  
KPMG  
La compagnie Ipso Facto  
LANDR  
Les 7 doigts de la main  
Les Constructions  
Benoit Larrivée  
Les Entreprises Fervel  
Les services de café  
Van Houtte

Lili De Granpré  
Marc Drouin  
Marie Langlois  
Maroun Samia  
Mary Hagerman  
Michael Gnat  
Oana Frumosu  
Philippe Grubert  
Pierre Simoneau  
Robert Blain  
Robert C. Nadeau  
Roch Parent  
Rodeo FX  
Roy technique  
Sacree Soirée  
Sari et Yoshio Watanabe  
Simon Lauzier  
Stikeman Elliott  
Téléystème  
Trium

## CERCLE DES AMIS

100 \$ - 499 \$

152245 Canada inc.  
93595130 Québec inc.  
Accuracy Canada  
Adriana Bobos  
Adriana Suarez  
Alex Chan  
Anna-Karyna Barlati  
Appelez Maurice  
Courrier  
Aubert Gallant  
Brenton Kean  
Carl Löwenborg  
Catherine McCarthy  
Christiane Bergevin  
Construction BP  
Leclerc Inc.  
Daniel Langlois  
David Bernbaum  
Dexter Perera et  
Brywn Corn  
Diane Marcelin  
dyda  
Élena Fomina  
Erik Charton  
Esther Tam  
Frédéric Lemaitre-Auger  
Gabriel Pinkstone  
Gilles Chatel  
Ginette Piché  
Gregory Battaglia  
Groupe Ameublement  
Focus  
Ido Oppenheimer  
Intellimix  
January Wolodarsky

Jean Hamel  
Joanie Leroux-Côté  
Johanne Brunet  
Joseph Culpepper  
Karine Opasinski  
Lavery de Billy  
Luc Tremblay  
Marc Normandin  
Mathieu Larivière  
Michel Benoit  
Michel Brais  
Nancy Savoie et  
Frédéric Casaubon  
Neilson Vignola  
Nicolas Coupleux  
Peter Mouhteros  
Pierre Bouchard  
Réjean Sauvageau  
Richard Wilson  
Stephane Paquet  
Tessie Yanez Ramirez  
Trans-Pro Logistique  
Véronique Montagne  
Victor Fomine  
Wendy Reid

## Cercle des Volontaires

20 \$ - 99 \$

Anie Perrault  
Auréli Kaci  
Cardine Norden  
Céleste Morisset  
Christian Veilleux  
Eric Humphreys et  
Gayle Yoshikawa  
Francisco Alor Morales  
Frédéric Roumilhac et  
Anne-Laure Le Bossé  
Ginette Lessard  
Irina Bozyan  
Jason et Eun Rohleder  
Jean-Guy Maltais  
Jeffrey Kneeland et  
Lisa Thupvong  
Jonathan et Heather  
Powers  
Kate Mahallati  
Lucie Chartrand  
Marie-France Bruyère  
Mariline Gilbert  
Martin et Maritza Larson  
Sylvain Lafortune  
Sylvain Rainville  
Wayne Meagher et  
Sarah Crawford  
Yury Bozyan  
Yvan Lavigne

# FINANCEMENT ET PARTENARIATS

## FINANCEMENT PUBLIC DE L'ÉCOLE

L'École nationale de cirque bénéficie du soutien financier du ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre du Programme d'aide au fonctionnement pour les organismes de formation supérieure en arts, de même que du ministère du Patrimoine canadien via le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts et le Fonds du Canada pour l'investissement en culture. L'École est également agréée aux fins de subventions par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec.

Dans le cadre de ses activités de recherche, l'École par l'entremise du CRITAC, le Centre de recherche, d'innovation et de transfert en arts du cirque, bénéficie de subventions du Conseil de Recherche en sciences humaines et du Conseil de Recherche en sciences et génie du Canada ainsi que de subventions du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, du ministère de l'Économie et de l'Innovation ainsi que du Fonds de recherche Société et culture du Québec.

## ORGANISMES ASSOCIATIFS

L'École nationale de cirque est membre des organismes suivants :

- TOHU et la Cité des arts du cirque
- En Piste - Regroupement national des arts du cirque
- ADÉSAM - Association des écoles supérieures d'art de Montréal
- FÉDEC - Fédération européenne des écoles de cirque professionnelles
- FEEP - Fédération des établissements d'enseignement privés
- ACPO - Association des collèges privés du Québec
- ACQ - Association des camps du Québec
- ACE : American Circus Educators Organisation.

Québec 

 Patrimoine canadien Canadian Heritage

Canada 

 Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities Research Council of Canada

 CRSNG NSERC

Canada 



---

# États financiers de École nationale de cirque

30 juin 2019

---

---

|  |      |
|--|------|
| Rapport de l'auditeur indépendant .....  | 1-2  |
| État des résultats .....                 | 3    |
| État de l'évolution de l'actif net ..... | 4    |
| Bilan .....                              | 5    |
| État des flux de trésorerie .....        | 6    |
| Notes complémentaires .....              | 7-13 |
| Annexes .....                            | 14   |

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de  
l'École nationale de cirque

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'École nationale de cirque (l'« École »), qui comprennent le bilan au 30 juin 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'École au 30 juin 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'École conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autre point

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons votre attention sur le fait que nous avons également exprimé une opinion sur les états financiers compris dans le rapport financier annuel présenté sur le formulaire prescrit par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec pour l'exercice terminé le 30 juin 2019.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'École à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'École ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'École.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'École.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'École à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'École à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.<sup>1</sup>*

Le 22 octobre 2019

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116671

# École nationale de cirque

## État des résultats

Exercice terminé le 30 juin 2019

|   | Annexes | 2019             | 2018             |
|---|---------|------------------|------------------|
|   |         | \$               | \$               |
| <b>Revenus</b>  |         |                  |                  |
| Subventions et contributions  | A       | 4 798 012        | 4 191 952        |
| Frais de scolarité  |         | 1 293 696        | 1 211 589        |
| Contrats de service de formation  |         | 63 364           | 62 791           |
| Location de locaux et équipements   |         | 365 775          | 357 930          |
| Spectacles et festivals   |         | 154 301          | 202 901          |
| Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque   | B       | 284 724          | 549 623          |
| Services d'hébergement  |         | 168 380          | 164 364          |
| Amortissement des subventions relatives aux immobilisations corporelles reportées   |         | 500 308          | 496 105          |
| Amortissement des dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées   |         | 42 820           | 42 820           |
| Gain à la cession d'immobilisations corporelles   |         | —                | 40 089           |
| Autres  |         | 68 736           | 21 685           |
|   |         | <b>7 740 116</b> | <b>7 341 849</b> |
| <b>Dépenses</b>   |         |                  |                  |
| Salaires et honoraires  |         | 4 696 891        | 4 449 383        |
| Charges sociales  |         | 596 917          | 601 811          |
| Services professionnels   |         | 564 876          | 365 808          |
| Fournitures et approvisionnements   |         | 481 968          | 545 125          |
| Déplacements, communications et informations  |         | 293 968          | 294 389          |
| Services contractuels   |         | 213 364          | 208 350          |
| Location de locaux et d'équipements   |         | 73 423           | 75 922           |
| Bourses aux élèves  |         | 68 750           | 61 500           |
| Assurances et permis  |         | 38 578           | 37 105           |
| Entretien de l'équipement et de l'immeuble  |         | 35 198           | 39 150           |
| Créances douteuses  |         | —                | 2 299            |
| Intérêts sur la dette à long terme  |         | 67 216           | 70 512           |
| Intérêts sur la dette à long terme financés par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (voir note 11) |         | (67 343)         | (70 702)         |
| Frais financiers  |         | 19 686           | 16 797           |
| Amortissement des immobilisations corporelles   |         | 650 206          | 640 990          |
|   |         | <b>7 733 698</b> | <b>7 338 439</b> |
| <b>Excédent des revenus par rapport aux dépenses</b>  |         | <b>6 418</b>     | <b>3 410</b>     |

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

**École nationale de cirque**  
**État de l'évolution de l'actif net**  
 Exercice terminé le 30 juin 2019

|   | <b>Investi en<br/>immobilisations</b> | <b>Affecté</b>  | <b>Non<br/>affecté</b> | <b>2019</b>    | 2018    |
|---|---------------------------------------|-----------------|------------------------|----------------|---------|
|   | \$                                    | \$<br>(note 13) | \$                     | \$             | \$      |
| Solde au début  | <b>1 260 740</b>                      | <b>53 568</b>   | <b>(566 155)</b>       | <b>748 153</b> | 744 743 |
| Excédent des revenus<br>par rapport aux<br>dépenses   | —                                     | —               | <b>6 418</b>           | <b>6 418</b>   | 3 410   |
| Investissement en<br>immobilisations<br>corporelles   | <b>158 985</b>                        | —               | <b>(158 985)</b>       | —              | —       |
| Amortissement des<br>immobilisations<br>corporelles   | <b>(650 206)</b>                      | —               | <b>650 206</b>         | —              | —       |
| Subventions et dons de<br>l'exercice relatifs au<br>financement des<br>immobilisations<br>corporelles | <b>(64 600)</b>                       | —               | <b>64 600</b>          | —              | —       |
| Amortissement des<br>subventions et dons<br>reportés relatifs aux<br>immobilisations<br>corporelles   | <b>543 128</b>                        | —               | <b>(543 128)</b>       | —              | —       |
| Solde à la fin  | <b>1 248 047</b>                      | <b>53 568</b>   | <b>(547 044)</b>       | <b>754 571</b> | 748 153 |

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# École nationale de cirque

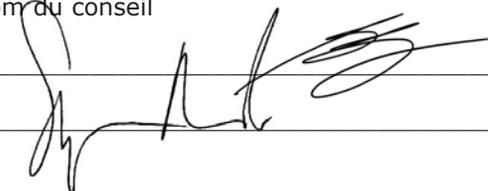
## Bilan

au 30 juin 2019

|  | Notes | 2019              | 2018       |
|--|-------|-------------------|------------|
|  |       | \$                | \$         |
| <b>Actif</b>   |       |                   |            |
| À court terme  |       |                   |            |
| Encaisse   |       | 79 303            | 200 785    |
| Dépôts à terme, à un taux de 1,00 % (0,95 % en 2018)                                       |       | 580               | 547 078    |
| Débiteurs  | 3     | 1 107 364         | 1 180 686  |
| Tranche à court terme de la subvention affectée aux immobilisations corporelles à recevoir | 5     | 105 386           | 101 433    |
| Frais payés d'avance   |       | 34 667            | 31 882     |
|  |       | <b>1 327 300</b>  | 2 061 864  |
| Subvention affectée aux immobilisations corporelles à recevoir                             | 5     | 1 552 243         | 1 657 204  |
| Immobilisations corporelles  | 6     | 19 279 926        | 19 771 147 |
| Dépôt à terme, à un taux de 2,85% échéant en octobre 2020                                  |       | 600 000           | —          |
|  |       | <b>22 759 469</b> | 23 490 215 |
| <b>Passif</b>  |       |                   |            |
| À court terme  |       |                   |            |
| Créditeurs et charges à payer  | 8     | 659 674           | 698 458    |
| Revenus reportés   |       | 195 347           | 182 276    |
| Subventions de fonctionnement à rembourser   | 4     | 43 581            | 201 481    |
| Subventions de fonctionnement reportées  | 9     | 1 416 788         | 1 390 803  |
| Tranche de la dette à long terme remboursable au cours du prochain exercice                | 11    | 105 386           | 101 433    |
|  |       | <b>2 420 776</b>  | 2 574 451  |
| Subventions et dons reportés relatifs aux immobilisations corporelles                      | 10    | 18 031 879        | 18 510 407 |
| Dette à long terme   | 11    | 1 552 243         | 1 657 204  |
|  |       | <b>22 004 898</b> | 22 742 062 |
| <b>Actif net</b>   |       |                   |            |
| Investi en immobilisations   |       | 1 248 047         | 1 260 740  |
| Affecté  | 13    | 53 568            | 53 568     |
| Non affecté  |       | (547 044)         | (566 155)  |
|  |       | <b>754 571</b>    | 748 153    |
|  |       | <b>22 759 469</b> | 23 490 215 |

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 , administrateur

 , administrateur

**École nationale de cirque**  
**État des flux de trésorerie**  
 Exercice terminé le 30 juin 2019

|   | Notes | <b>2019</b>      | 2018      |
|---|-------|------------------|-----------|
|   |       | \$               | \$        |
| <b>Activités de fonctionnement</b>  |       |                  |           |
| Excédent des revenus par rapport aux dépenses                                     |       | <b>6 418</b>     | 3 410     |
| Éléments sans effet sur la trésorerie   |       |                  |           |
| Amortissement des subventions reportées relatives aux immobilisations corporelles |       | <b>(500 308)</b> | (496 105) |
| Amortissement des dons reportés relatifs aux immobilisations corporelles          |       | <b>(42 820)</b>  | (42 820)  |
| Gain à la cession d'immobilisations corporelles                                   |       | —                | (40 089)  |
| Amortissement des immobilisations corporelles                                     |       | <b>650 206</b>   | 640 990   |
|   |       | <b>113 496</b>   | 65 386    |
| Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement        | 12    | <b>(87 091)</b>  | (83 298)  |
|   |       | <b>26 405</b>    | (17 912)  |
| <b>Activités de financement</b>   |       |                  |           |
| Remboursement de la dette à long terme  |       | <b>(101 008)</b> | (97 628)  |
| Encaissement de subventions affectées aux immobilisations corporelles à recevoir  |       | <b>101 008</b>   | 97 628    |
| Encaissement de subventions relatives aux immobilisations corporelles reportées   |       | <b>64 600</b>    | 54 327    |
|   |       | <b>64 600</b>    | 54 327    |
| <b>Activités d'investissement</b>   |       |                  |           |
| Acquisition de dépôts à terme   |       | <b>(600 000)</b> | —         |
| Acquisition d'immobilisations corporelles   |       | <b>(158 985)</b> | (139 667) |
| Cession d'immobilisations corporelles   |       | —                | 41 533    |
|   |       | <b>(758 985)</b> | (98 134)  |
| Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie                |       | <b>(667 980)</b> | (61 719)  |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début                                  |       | <b>747 863</b>   | 809 582   |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>                           |       | <b>79 883</b>    | 747 863   |

Voir les renseignements complémentaires présentés à la note 12.

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

### 1. Description de l'École

L'École nationale de cirque (l'« École »), organisme sans but lucratif, est constituée selon la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et est considérée comme un organisme de charité au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'École a comme but l'enseignement spécialisé dans le milieu du cirque à une clientèle âgée de 9 à 30 ans.

### 2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

#### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La politique de l'École consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme.

#### *Instruments financiers*

Les actifs financiers et les passifs financiers, à l'exception des opérations conclues avec des apparentés, sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'École devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements dans les dépôts à terme, qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements est établie à partir des cours acheteurs. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, l'École comptabilise à l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

#### *Constatation des produits*

L'École applique la méthode du report pour comptabiliser les apports tels que les subventions. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports afférents aux immobilisations corporelles sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations acquises afférentes à ces apports.

Les frais d'inscription et les droits de scolarité sont enregistrés au cours de l'exercice financier auquel ils se rapportent.

**2. Méthodes comptables (suite)***Constatation des produits (suite)*

Les revenus liés aux spectacles, aux festivals et aux événements spéciaux sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu.

Les dons autres que ceux afférents aux immobilisations corporelles sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque sa réception est raisonnablement assurée. Les dons afférents aux immobilisations corporelles suivent la même méthode de constatation que les apports afférents aux immobilisations corporelles.

*Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

|                             |           |
|-----------------------------|-----------|
| Immeuble                    | 50 ans    |
| Mobilier de bureau          | 5 ans     |
| Matériel d'enseignement     | 10 ans    |
| Matériel informatique       | 3 à 5 ans |
| Aménagement intérieur       | 30 ans    |
| Aménagement extérieur       | 10 ans    |
| Matériel audiovisuel        | 5 ans     |
| Appareils et outils         | 5 ans     |
| Matériel de service médical | 5 ans     |
| Matériel intégré            | 25 ans    |
| Matériel de spectacle       | 5 ans     |

*Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatées au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

**3. Débiteurs**

|   | <b>2019</b>      | 2018      |
|---|------------------|-----------|
|   | \$               | \$        |
| Dons – Fondation de l'École nationale de cirque | <b>889 896</b>   | 960 721   |
| Débiteurs                                       | <b>169 193</b>   | 195 894   |
| Intérêts à recevoir                             | <b>11 993</b>    | —         |
| Taxes à la consommation                         | <b>36 282</b>    | 24 071    |
|   | <b>1 107 364</b> | 1 180 686 |

**4. Subventions de fonctionnement à rembourser**

|                       | Annexe | 2019               | 2018        |
|-----------------------|--------|--------------------|-------------|
|                       |        | \$                 | \$          |
| Solde au début        |        | <b>201 481</b>     | 436 414     |
| Revenus de l'exercice | A      | <b>(2 073 317)</b> | (1 781 164) |
| Encaissements         |        | <b>1 915 417</b>   | 1 546 231   |
| Solde à la fin        |        | <b>43 581</b>      | 201 481     |

**5. Subvention affectée aux immobilisations corporelles à recevoir**

|   | Note | 2019             | 2018      |
|---|------|------------------|-----------|
|   |      | \$               | \$        |
| Subvention du ministère de la Culture et des Communications du Québec | 11   | <b>1 657 629</b> | 1 758 637 |
| Tranche à court terme   |      | <b>105 386</b>   | 101 433   |
|   |      | <b>1 552 243</b> | 1 657 204 |

**6. Immobilisations corporelles**

|                             | 2019              |                      |                        | 2018                   |
|-----------------------------|-------------------|----------------------|------------------------|------------------------|
|                             | Coût              | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette | Valeur comptable nette |
|                             | \$                | \$                   | \$                     | \$                     |
| Terrain                     | <b>16 069</b>     | —                    | <b>16 069</b>          | 16 069                 |
| Immeuble                    | <b>26 124 547</b> | <b>7 423 146</b>     | <b>18 701 401</b>      | 19 222 616             |
| Mobilier de bureau          | <b>284 506</b>    | <b>249 739</b>       | <b>34 767</b>          | 20 844                 |
| Matériel d'enseignement     | <b>655 044</b>    | <b>365 998</b>       | <b>289 046</b>         | 258 007                |
| Matériel informatique       | <b>183 202</b>    | <b>158 272</b>       | <b>24 930</b>          | 21 130                 |
| Aménagement intérieur       | <b>31 467</b>     | <b>6 768</b>         | <b>24 699</b>          | 25 748                 |
| Aménagement extérieur       | <b>23 790</b>     | <b>15 418</b>        | <b>8 372</b>           | 8 242                  |
| Matériel audiovisuel        | <b>78 196</b>     | <b>51 554</b>        | <b>26 642</b>          | 18 949                 |
| Appareils et outils         | <b>193 952</b>    | <b>146 546</b>       | <b>47 406</b>          | 64 292                 |
| Matériel de service médical | <b>23 023</b>     | <b>15 725</b>        | <b>7 298</b>           | 9 251                  |
| Matériel intégré            | <b>161 062</b>    | <b>61 766</b>        | <b>99 296</b>          | 105 739                |
| Matériel de spectacle       | <b>13 066</b>     | <b>13 066</b>        | —                      | 260                    |
|                             | <b>27 787 924</b> | <b>8 507 998</b>     | <b>19 279 926</b>      | 19 771 147             |

**7. Emprunt bancaire**

L'École dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 350 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel de la Caisse centrale Desjardins majoré de 1,25 % (5,20 % au 30 juin 2019). L'emprunt est renouvelable annuellement et est garanti par une hypothèque de premier rang sur l'immeuble et sur l'universalité des créances présentes et futures. Au 30 juin 2019, cet emprunt est inutilisé.

**8. Créditeurs et charges à payer**

|   | <b>2019</b>    | 2018    |
|---|----------------|---------|
|   | \$             | \$      |
| Créditeurs – Fondation de l'École nationale de cirque | <b>27 890</b>  | 21 535  |
| Fournisseurs et charges à payer                       | <b>206 677</b> | 234 447 |
| Salaires à payer                                      | <b>218 246</b> | 241 831 |
| Sommes à remettre à l'État                            | <b>206 861</b> | 200 645 |
|   | <b>659 674</b> | 698 458 |

**9. Subventions de fonctionnement reportées**

|   | <b>2019</b>      | 2018      |
|---|------------------|-----------|
|   | \$               | \$        |
| Ministère du Patrimoine canadien                        | <b>330 000</b>   | 333 258   |
| Ministère de la Culture et des Communications du Québec | <b>913 021</b>   | 994 610   |
| Fonds de recherche Nature et Technologie                | <b>5 000</b>     | 5 000     |
| Subventions de recherche                                | <b>168 767</b>   | 57 935    |
|   | <b>1 416 788</b> | 1 390 803 |

**10. Subventions et dons reportés relatifs aux immobilisations corporelles**

|  | 2019              |                      |                        | 2018                   |
|--|-------------------|----------------------|------------------------|------------------------|
|  | Subvention        | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette | Valeur comptable nette |
|  | \$                | \$                   | \$                     | \$                     |
| Subvention du ministère de la Culture et des Communications du Québec            | <b>19 652 045</b> | <b>5 902 883</b>     | <b>13 749 162</b>      | 14 147 517             |
| Subvention du ministère du Patrimoine canadien                                   | <b>1 899 564</b>  | <b>459 507</b>       | <b>1 440 057</b>       | 1 485 115              |
| Intérêts capitalisés   | <b>1 524 028</b>  | <b>472 454</b>       | <b>1 051 574</b>       | 1 082 055              |
| Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque                              | <b>2 208 000</b>  | <b>568 110</b>       | <b>1 639 890</b>       | 1 682 710              |
| Subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada               | <b>124 714</b>    | <b>25 818</b>        | <b>98 896</b>          | 67 391                 |
| Subvention du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada | <b>66 155</b>     | <b>56 398</b>        | <b>9 757</b>           | 18 742                 |
| Subvention du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec  | <b>29 143</b>     | <b>16 567</b>        | <b>12 576</b>          | 15 959                 |
| Subvention du ministère de l'Économie et de l'Innovation                         | <b>21 948</b>     | <b>2 825</b>         | <b>19 123</b>          | —                      |
| Revenus de soumissions   | <b>12 150</b>     | <b>2 745</b>         | <b>9 405</b>           | 9 444                  |
| Autres   | <b>1 772</b>      | <b>333</b>           | <b>1 439</b>           | 1 474                  |
|  | <b>25 539 519</b> | <b>7 507 640</b>     | <b>18 031 879</b>      | 18 510 407             |

**11. Dette à long terme**

|   | 2019             | 2018      |
|---|------------------|-----------|
|   | \$               | \$        |
| Prêt à terme, au taux de 3,86 %, remboursable semestriellement par tranches de 84 165 \$, capital et intérêts, renouvelable en novembre 2021, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'immeuble et sur les créances présentes et futures <sup>(1)</sup> | <b>1 657 629</b> | 1 758 637 |
| Tranche à court terme   | <b>105 386</b>   | 101 433   |
|   | <b>1 552 243</b> | 1 657 204 |

<sup>(1)</sup> En vertu de cette entente, la subvention à recevoir du ministère de la Culture et des Communications du Québec (note 5) servira à réduire les remboursements de capital. Les intérêts sont également financés par le ministère.

### 11. Dette à long terme (suite)

Les versements de capital minimaux requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

|      |           |
|------|-----------|
|      | \$        |
| 2020 | 105 386   |
| 2021 | 109 493   |
| 2022 | 1 442 750 |

### 12. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

*Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement*

|   | 2019             | 2018      |
|---|------------------|-----------|
|   | \$               | \$        |
| Débiteurs   | <b>73 322</b>    | (164 152) |
| Subventions de fonctionnement et de recherches à recevoir                                     | —                | 28 305    |
| Frais payés d'avance  | <b>(2 785)</b>   | 20 605    |
| Créditeurs et charges à payer   | <b>(38 784)</b>  | 82 738    |
| Revenus reportés  | <b>13 071</b>    | (1 717)   |
| Subventions de fonctionnement à rembourser  | <b>(157 900)</b> | (234 933) |
| Subventions de fonctionnement reportées   | <b>25 985</b>    | 185 856   |
|   | <b>(87 091)</b>  | (83 298)  |
| <i>La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des éléments suivants :</i> |                  |           |
| Encaisse  | <b>79 303</b>    | 200 785   |
| Dépôt à terme   | <b>580</b>       | 547 078   |
|   | <b>79 883</b>    | 747 863   |

### 13. Affectations grevant l'actif net

Le 11 septembre 2000, le conseil d'administration a adopté la proposition de maintenir une réserve d'un montant maximal de 300 000 \$ qui ne pourra être affectée au budget de l'École sans une résolution du conseil d'administration. La réserve servira aux fins suivantes :

- a) Développement futur de l'institution;
- b) Fonds de roulement;
- c) Palliatif d'une baisse subite de clientèle;
- d) Améliorations ou réparations du bâtiment.

Toute somme excédant 300 000 \$ sera retournée dans l'actif net non affecté.

#### **14. Opérations entre apparentés**

La Fondation de l'École nationale de cirque exerce une certaine influence sur l'École puisque les administrateurs de la Fondation de l'École nationale de cirque siègent aux deux conseils d'administration.

Les opérations entre apparentés sont présentées distinctement dans les états financiers.

Ces opérations, effectuées dans le cours normal des activités, sont mesurées à la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

#### **15. Apport en biens et services**

Au cours de l'exercice, l'École a reçu de la Fondation de l'École nationale de cirque une collection de livres dont la valeur a été estimée à 115 501 \$. L'École n'a pas comptabilisé cette transaction en apports de biens et de services aux états financiers du 30 juin 2019.

#### **16. Instruments financiers**

En raison de ses actifs financiers et passifs financiers, l'École est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

##### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que l'École ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'École surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements.

Au 30 juin 2019, les principaux passifs financiers de l'École étaient les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme.

##### *Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de l'École fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'École est exposée à certains de ces risques, comme le décrit le paragraphe suivant.

##### i) Risque de taux d'intérêt

L'École est assujettie au risque de taux d'intérêt dépendant de la fluctuation du taux préférentiel, car l'emprunt bancaire porte intérêt à un taux variable. Le risque de taux d'intérêt lié aux placements à court terme portant intérêt est limité au risque de taux d'intérêt attribuable à leur valeur relative, et dans le cas des placements à court terme, à leur échéance à court terme

##### *Risque de crédit*

La Société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour créances douteuses.

#### **17. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.



---

# États financiers de la Fondation de l'École nationale de cirque

30 juin 2019

---

---

|  |      |
|--|------|
| Rapport de l'auditeur indépendant .....  | 1-2  |
| État des résultats .....                 | 3-4  |
| État de l'évolution de l'actif net ..... | 5    |
| État de la situation financière.....     | 6-7  |
| État des flux de trésorerie .....        | 8    |
| Notes complémentaires.....               | 9-13 |

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de la  
Fondation de l'École nationale de cirque

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation de l'École nationale de cirque (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du bilan de la Fondation au 30 juin 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, la Fondation tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de la Fondation et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 30 juin 2019, de l'actif au 30 juin 2019, et des soldes des fonds au 1<sup>er</sup> juillet 2018 et au 30 juin 2019. Le prédécesseur a exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2018, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### Autre point

Les états financiers de la Fondation de l'École Nationale de Cirque pour l'exercice terminé le 30 juin 2018 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve en date du 3 octobre 2018 pour les raisons décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve ».

### Responsabilités de la direction et les responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Le 22 octobre 2019

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116671

## Fondation de l'École nationale de cirque

### État des résultats

Exercice terminé le 30 juin 2019

|  | Notes | Fonds de<br>maintien<br>des actifs | Fonds de<br>bourses | Fonds de<br>dotation<br>non affecté | Fonds<br>d'administration | 2019           | 2018      |
|--|-------|------------------------------------|---------------------|-------------------------------------|---------------------------|----------------|-----------|
|  |       | \$                                 | \$                  | \$                                  | \$                        | \$             | \$        |
| <b>Revenus</b>                                 |       |                                    |                     |                                     |                           |                |           |
| Campagne annuelle                              |       | —                                  | —                   | —                                   | 119 808                   | 119 808        | 170 225   |
| Subvention MCCQ                                |       | —                                  | —                   | —                                   | 23 668                    | 23 668         | 47 336    |
| Spectacle-bénéfice                             |       |                                    |                     |                                     |                           |                |           |
| Billets – avec reçus                           |       | —                                  | —                   | —                                   | 114 200                   | 114 200        | 71 850    |
| Billets – sans reçus                           |       | —                                  | —                   | —                                   | 39 100                    | 39 100         | 21 450    |
| Dons   |       | —                                  | —                   | —                                   | 94 636                    | 94 636         | 44 750    |
| Commandites                                    |       | —                                  | —                   | —                                   | 13 001                    | 13 001         | 21 604    |
| Encan  |       | —                                  | —                   | —                                   | —                         | —              | 4 890     |
| Revenus de placements                          | 6     | 8 804                              | 24 055              | 39 862                              | 44 115                    | 116 836        | 816 332   |
| Variation de la juste valeur<br>des placements |       | 23 467                             | 64 119              | 106 252                             | 44 696                    | 238 534        | (479 968) |
|  |       | <b>32 271</b>                      | <b>88 174</b>       | <b>146 114</b>                      | <b>493 224</b>            | <b>759 783</b> | 718 469   |

**Fondation de l'École nationale de cirque**  
**État des résultats (suite)**  
 Exercice terminé le 30 juin 2019

|  | Fonds de<br>maintien<br>des actifs | Fonds de<br>bourses | Fonds de<br>dotation<br>non affecté | Fonds<br>d'administration | 2019           | 2018          |
|--|------------------------------------|---------------------|-------------------------------------|---------------------------|----------------|---------------|
|  | \$                                 | \$                  | \$                                  | \$                        | \$             | \$            |
| <b>Dépenses</b>  |                                    |                     |                                     |                           |                |               |
| Financement  |                                    |                     |                                     |                           |                |               |
| Campagne de financement  | —                                  | —                   | —                                   | 37 181                    | 37 181         | 3 617         |
| Spectacle-bénéfice   | —                                  | —                   | —                                   | 63 867                    | 63 867         | 59 759        |
| Exploitation   |                                    |                     |                                     |                           |                |               |
| Honoraires   | —                                  | —                   | —                                   | 6 373                     | 6 373          | 6 310         |
| Frais de bureau  | —                                  | —                   | —                                   | 8 395                     | 8 395          | 5 232         |
| Frais de représentation  | —                                  | —                   | —                                   | 4 974                     | 4 974          | 3 090         |
| Frais bancaires  | —                                  | —                   | —                                   | 1 703                     | 1 703          | 943           |
| Frais de gestion   | 2 238                              | 6 114               | 10 132                              | (18 484)                  | —              | —             |
| Amortissement des<br>immobilisations corporelles               | —                                  | —                   | —                                   | 1 419                     | 1 419          | 2 838         |
|  | <b>2 238</b>                       | <b>6 114</b>        | <b>10 132</b>                       | <b>105 428</b>            | <b>123 912</b> | <b>81 789</b> |
| Excédent des revenus sur les<br>dépenses avant dons et bourses | <b>30 033</b>                      | <b>82 060</b>       | <b>135 982</b>                      | <b>387 796</b>            | <b>635 871</b> | 636 680       |
| Don fonctionnement – ENC                                       | —                                  | —                   | —                                   | 90 000                    | 90 000         | 325 000       |
| Don pour collecte de fonds –<br>ENC                            | —                                  | —                   | —                                   | 123 319                   | 123 319        | 96 269        |
| Don – bourses pour étudiants –<br>ENC                          | —                                  | 63 750              | —                                   | —                         | 63 750         | 61 500        |
| Don – biens et services – ENC                                  | —                                  | —                   | —                                   | 2 655                     | 2 655          | 44 986        |
| Don – soins de santé - ENC                                     | —                                  | —                   | —                                   | 5 000                     | 5 000          | 5 000         |
| Don pour la recherche –<br>Royal Bank Canada                   | —                                  | —                   | —                                   | —                         | —              | 16 868        |
|  | —                                  | <b>63 750</b>       | —                                   | <b>220 974</b>            | <b>284 274</b> | 529 623       |
| <b>Excédent des revenus sur<br/>les dépenses</b>               | <b>30 033</b>                      | <b>18 310</b>       | <b>135 982</b>                      | <b>166 822</b>            | <b>351 147</b> | 87 057        |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fondation de l'École nationale de cirque**  
**État de l'évolution de l'actif net**  
 au 30 juin 2019

|                                       | <b>Fonds de<br/>maintien<br/>des actifs</b> | <b>Fonds de<br/>bourses</b> | <b>Fonds de<br/>dotation<br/>non affecté</b> | <b>Fonds<br/>d'administration</b> | <b>2019</b>      | 2018      |
|---------------------------------------|---|-----------------------------|--|-----------------------------------|------------------|-----------|
|                                       | \$  | \$                          | \$   | \$                                | \$               | \$        |
| Solde au début                        | <b>507 341</b>                              | <b>1 386 207</b>            | <b>2 297 107</b>                             | <b>501 435</b>                    | <b>4 692 090</b> | 4 605 033 |
| Excédent des revenus sur les dépenses | <b>30 033</b>                               | <b>18 310</b>               | <b>135 982</b>                               | <b>166 822</b>                    | <b>351 147</b>   | 87 057    |
| Solde à la fin                        | <b>537 374</b>                              | <b>1 404 517</b>            | <b>2 433 089</b>                             | <b>668 257</b>                    | <b>5 043 237</b> | 4 692 090 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fondation de l'École nationale de cirque**  
**État de la situation financière**  
 au 30 juin 2019

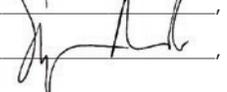
|  | Notes | Fonds de<br>maintien<br>des actifs | Fonds de<br>bourses | Fonds de<br>dotation<br>non affecté | Fonds<br>d'administration | 2019             | 2018             |
|--|-------|------------------------------------|---------------------|-------------------------------------|---------------------------|------------------|------------------|
|  |       | \$                                 | \$                  | \$                                  | \$                        | \$               | \$               |
| <b>Actif</b>                                   |       |                                    |                     |                                     |                           |                  |                  |
| À court terme                                  |       |                                    |                     |                                     |                           |                  |                  |
| Encaisse (compte Avantage inclus)              |       | —                                  | —                   | —                                   | 109 457                   | 109 457          | 8 889            |
| À recevoir de l'École nationale<br>de cirque   |       | —                                  | —                   | —                                   | 27 890                    | 27 890           | 21 535           |
| À recevoir du Fonds de maintien<br>des actifs  |       | —                                  | —                   | —                                   | 77 412                    | 77 412           | 75 174           |
| À recevoir du Fonds de bourses                 |       | —                                  | —                   | —                                   | 723 407                   | 723 407          | 653 543          |
| À recevoir du Fonds de dotation<br>non affecté |       | —                                  | —                   | —                                   | 67 520                    | 67 520           | 57 389           |
| Débiteurs                                      |       | —                                  | —                   | —                                   | 78 027                    | 78 027           | 46 584           |
| Frais payés d'avance                           |       | —                                  | —                   | —                                   | 247                       | 247              | 228              |
| Stocks   |       | —                                  | —                   | —                                   | —                         | —                | 2 655            |
|  |       | —                                  | —                   | —                                   | 1 083 960                 | 1 083 960        | 865 997          |
| Placements                                     | 3     | 575 374                            | 2 020 260           | 2 322 211                           | 806 367                   | 5 724 212        | 5 572 560        |
| Immobilisations corporelles                    | 4     | —                                  | —                   | —                                   | —                         | —                | 1 419            |
|  |       | <b>575 374</b>                     | <b>2 020 260</b>    | <b>2 322 211</b>                    | <b>1 890 327</b>          | <b>6 808 172</b> | <b>6 439 976</b> |

**Fondation de l'École nationale de cirque**  
**État de la situation financière (suite)**  
 au 30 juin 2019

|   | Fonds de<br>maintien<br>des actifs | Fonds de<br>bourses | Fonds de<br>dotation<br>non affecté | Fonds<br>d'administration | 2019             | 2018      |
|---|------------------------------------|---------------------|-------------------------------------|---------------------------|------------------|-----------|
|   | \$                                 | \$                  | \$                                  | \$                        | \$               | \$        |
| <b>Passif</b>                                 |                                    |                     |                                     |                           |                  |           |
| À court terme                                 |                                    |                     |                                     |                           |                  |           |
| Dons à payer à l'École nationale<br>de cirque | —                                  | —                   | —                                   | 889 896                   | 889 896          | 960 721   |
| À payer au Fonds d'administration             | 77 412                             | 723 407             | 67 520                              | —                         | 868 339          | 786 106   |
| Charges à payer                               | —                                  | —                   | —                                   | 6 700                     | 6 700            | 959       |
| Revenus reportés                              | —                                  | —                   | —                                   | —                         | —                | 100       |
|   | <b>77 412</b>                      | <b>723 407</b>      | <b>67 520</b>                       | <b>896 596</b>            | <b>1 764 935</b> | 1 747 886 |
| <b>Actif net</b>                              | <b>537 374</b>                     | <b>1 404 517</b>    | <b>2 433 089</b>                    | <b>668 257</b>            | <b>5 043 237</b> | 4 692 090 |
|   | <b>614 786</b>                     | <b>2 127 924</b>    | <b>2 500 609</b>                    | <b>1 564 853</b>          | <b>6 808 172</b> | 6 439 976 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

  
 \_\_\_\_\_, administrateur  
  
 \_\_\_\_\_, administrateur

## Fondation de l'École nationale de cirque

### État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 juin 2019

|   | Notes | 2019           | 2018         |
|---|-------|----------------|--------------|
|   |       | \$             | \$           |
| <b>Activités de fonctionnement</b>  |       |                |              |
| Excédent des revenus sur les dépenses   |       | 351 147        | 87 057       |
| Éléments sans effet sur la trésorerie   |       |                |              |
| Variation de la juste valeur des placements                                       |       | (238 532)      | 479 968      |
| Revenus de placements réinvestis  |       | (113 387)      | —            |
| Amortissement des immobilisations corporelles                                     |       | 1 419          | 2 838        |
|   |       | 647            | 569 863      |
| Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement        | 7     | (100 346)      | 139 684      |
|   |       | (99 705)       | 709 547      |
| <b>Activités d'investissement</b>   |       |                |              |
| Produit de disposition de placements  |       | 4 480 267      | —            |
| Acquisition de placements   |       | (4 280 000)    | (815 509)    |
|   |       | 200 267        | (815 509)    |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie |       | 100 568        | (105 962)    |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début                                  |       | 8 889          | 114 851      |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>                           |       | <b>109 457</b> | <b>8 889</b> |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### 1. Description de l'entreprise

La Fondation de l'École nationale de cirque (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et elle est un organisme de charité au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les fonds de la Fondation doivent être utilisés pour venir en aide à l'École nationale de cirque (ÉNC) pour lui permettre de réaliser sa mission et celle de ses composantes et constituantes, et contribuer à l'évolution et au développement des arts du cirque, notamment à la formation professionnelle, à la recherche et à la création.

### 2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

#### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont inscrites au prix coûtant. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur une période de trois ans.

#### *Constatation des revenus*

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus découlant des collectes de fonds et des événements bénéfiques sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu.

Les revenus de placement sont comptabilisés dès qu'ils sont gagnés et que leur encaissement est raisonnablement assuré.

#### *Conversion des opérations en devises*

Les opérations en devises de la Fondation sont converties en dollars canadiens au cours du change en vigueur à la date de l'opération. À chaque date de clôture, les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont ajustés en fonction du cours de clôture et le gain ou la perte de change connexe est comptabilisé en résultat net.

#### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

## 2. Méthodes comptables (suite)

### *Instruments financiers*

Les actifs financiers et les passifs financiers, à l'exception des opérations conclues entre apparentés, sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements en actions cotées, obligations et placements en fonds communs qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur de ces placements est établie à partir des cours acheteurs. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les gains et les pertes non réalisés, sont inclus dans la variation de la plus-value (moins-value). Les intérêts gagnés sur les placements à court terme et les obligations, les dividendes reçus sur les actions non cotées, les gains et pertes non réalisés sur les actions cotées ainsi que les gains et pertes réalisés à la vente de placements à court terme et d'obligations sont inclus dans la rubrique Revenus de placement de l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués après leur comptabilisation initiale à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

## 3. Placements

|  | <b>2019</b>      | 2018      |
|--|------------------|-----------|
|  | \$               | \$        |
| Obligations  |                  |           |
| Épargne Placements Québec  | <b>439 508</b>   | 415 610   |
| Portefeuille   |                  |           |
| Liquidités   | <b>19 678</b>    | —         |
| Actions de sociétés canadiennes (coût de 435 502 \$; 0\$ en 2018)      | <b>497 455</b>   | —         |
| Actions de sociétés américaines (coût de 753 812 \$; 0\$ en 2018)      | <b>774 262</b>   | —         |
| Actions de sociétés étrangères (coût de 90 422 \$; 0\$ en 2018)        | <b>86 346</b>    | —         |
| Fonds communs de placement (coût de 3 748 391 \$; 4 910 852\$ en 2018) | <b>3 906 963</b> | 5 156 950 |
|  | <b>5 284 704</b> | 5 156 950 |
|  | <b>5 724 212</b> | 5 572 560 |

## Fondation de l'École nationale de cirque

### Notes complémentaires

30 juin 2019

### 3. Placements (suite)

Les placements de portefeuille ci-haut sont répartis ainsi (en \$ CAD) :

|  | 2019             | 2018      |
|--|------------------|-----------|
|  | \$               | \$        |
| Fondation du Grand Montréal (incluant Placement culture) | 742 101          | 5 156 950 |
| Gestion d'actifs Burgundy Ltée                           | 2 286 169        | —         |
| Gestion de patrimoine TD                                 | 2 256 434        | —         |
|  | <b>5 284 704</b> | 5 156 950 |

La Fondation a conclu une entente avec la Fondation du Grand Montréal (FGM) dans le cadres du programme Mécénat Placements Culture administré par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) afin de créer un fonds de dotation (le « Fonds ») dont le capital devra être conservé par la FGM pour une période minimale de dix ans. La FGM distribuera à la Fondation, au moins une fois par an, en totalité ou en partie, les revenus du Fonds, en accord avec le cadre du programme du CALQ comme résumé ici-bas :

- a) Au cours de l'exercice 2008, la Fondation a versé un montant de 250 000 \$ au Fonds. Au cours de cet exercice, le CALQ a versé une subvention de contrepartie d'un montant total de 250 000 \$ au Fonds, répartie comme suit :
- Un montant de 187 500 \$ devant être conservé pour une période minimale de dix ans. La FGM distribuera à la Fondation, au moins une fois par an, en totalité ou en partie, les revenus du Fonds. Au 30 juin 2018 au terme de la période minimale de dix ans, ce montant de 187 500 \$ est devenu disponible pour les activités de la Fondation.
  - Un montant de 62 500 \$ devant être conservé pour une période minimale de deux ans, incluant le rendement sur le capital, qui ne peut pas être encaissé avant la fin de cette période.
- b) Au cours de l'exercice 2009, la Fondation a versé un montant de 250 000 \$ au Fonds. Au cours de l'exercice 2010, le CALQ a versé une subvention de contrepartie d'un montant total de 250 000 \$ au Fonds, répartie comme suit :
- Un montant de 187 500 \$ devant être conservé pour une période minimale de dix ans. La FGM distribuera à la Fondation, au moins une fois par an, en totalité ou en partie, les revenus du Fonds.
  - Un montant de 62 500 \$ devant être conservé pour une période minimale de deux ans, incluant le rendement sur le capital, qui ne peut pas être encaissé avant la fin de cette période.

Au 30 juin 2019, la juste valeur du Fonds totalisait 1 395 710 \$ (1 378 143 \$ en 2018).

### 4. Immobilisations corporelles

|                         | 2019    |                      |                        | 2018                   |
|-------------------------|---------|----------------------|------------------------|------------------------|
|                         | Coût    | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette | Valeur comptable nette |
|                         | \$      | \$                   | \$                     | \$                     |
| Matériel informatique   | 8 513   | 8 513                | —                      | 1 419                  |
| Améliorations locatives | 784 969 | 784 969              | —                      | —                      |

